



PROJET BPS



RAPPORT PREMIERE PHASE

BPS

Avril 2016

BUDGET PARTICIPATIF SENEGAL

Sommaire

Sommaire	2
Sigles et abréviations.....	3
RESUME EXECUTIF.....	4
CHAPITRE I : Sensibilisation et mobilisation des décideurs et acteurs	7
I.1 LANCEMENT DU PROJET BPS	8
I.2 ELABORATION DES LOGOS VISUEL ET SONORE	11
I.3 CARAVANE NATIONALE DE SENSIBILISATION	16
I.4 ELABORATION DE LA CHARTE DU DROIT A LA CITE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE.....	42
CHAPITRE II Renforcement des capacités d'intervention des acteurs.....	43
II.1 ELABORATION DES SUPPORTS DIDACTIQUES	44
II.2 FORMATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES SUR LE BP.....	45
II.2 FORMATION DES SUPERVISEURS DU BP	49
II.3 FORMATION DES ACCOMPAGNATEURS AUX APPROCHES DE PREVENTION ET ERADICATION DE LA CORRUPTION DANS LES COLLECTIVITES LOCALES	52
II.4 FORMATION DES FORMATEURS EN LEADERSHIP LOCAL.....	56
II.5 FORMATION DES FACILITATEURS DU BUDGET PARTICIPATIF	62
CHAPITRE III Mise en place et fonctionnement des observatoire de démocratie participative.....	72
III.1 CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE POUR LA FIABILISATION ET LA TRANSPARENCE DANS LA FISCALITE LOCALE	73
CHAPITRE IV Diffusion des enseignements et institutionnalisation des acquis dans les politiques publiques	76
IV.1 SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX SUR LE BPS.....	77
IV.2 PARTAGE DES ENSEIGNEMENTS DU PROJET BPS A AFRICITE 2015.....	80
ANNEXES :.....	82

Sigles et abréviations

ARD	Agence Régional de Développement
BPS	Budget Participatif Sénégal
CL	Collectivité Locale
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
ECOPOP	Espaces de Co Production et d'offre Populaire
ENDA TM	Environnement Développement et Actions dans le Tiers Monde
FPDL	Fondation Partenaires pour le Développement Local
GELD	Genre dans la Gouvernance Locale
LEL	Leadership Local
MGLDAT	Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire
ONU HABITAT	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
ONU FEMME	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation Femmes
OSIWA	Open Society Initiative for West Africa
OIDP	Observatoire Internationale de la Démocratie Participative
PNDL	Programme National de Développement Local
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
STD	Service Technique Déconcentré
SRADL	Service Régional d'Appui au Développement Local

RESUME EXECUTIF

Le Projet BPS s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Acte 3 de la décentralisation et des orientations majeures définies par l'Etat dans différents documents de politiques nationales comme le PSE et des engagements internationaux auxquels le Sénégal a souscrit. Le projet couvre 105 collectivités locales et est initié par Enda ECOPOP, le Programme National de Développement Local (PNDL), le programme Equité de Genre dans la Gouvernance Locale (GELD), le Mouvement Citoyen, Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).

L'objectif global de ce projet est d'améliorer l'accès des populations aux infrastructures, équipements collectifs et services sociaux de base en promouvant la participation citoyenne à la planification, budgétisation, gestion et contrôle citoyen des affaires locales par la pratique du BP.

Le projet articule son intervention autour de la recherche d'alternatives pour la promotion de la participation citoyenne pour une gestion transparente, efficace et efficiente des affaires publiques ainsi que la démocratie locale, la formation pour installer des capacités durables d'intervention et de coproduction des actions d'amélioration des conditions de vie et enfin de plaider pour changer qualitativement les politiques publiques.

L'approche privilégie la mise en place de groupes de travail et apprentissage qui s'appuient sur les TIC et la culture, autour de thèmes spécifiques comme genre, l'inclusion sociale et groupes vulnérables ; planification et budgétisation participative pour l'adaptation au changement climatique, etc.

Les activités du Projet BPS ont été lancées le 19 octobre 2015, à l'Hôtel Terrou-bi (Dakar-SENEGAL). Ce temps fort d'échanges et de partage sur le projet a vu la participation d'une centaine de décideurs, acteurs locaux, partenaires au développement et acteurs de la presse nationale.

La première phase du projet BPS est de ce fait marquée par la promotion de l'approche participative dans la préparation et la conduite de plusieurs activités phares qui se répartissent entre les cinq volets majeurs du projet:

- ***La sensibilisation et la mobilisation des acteurs locaux (élus, populations, société civile, autorités administratives) des 45 départements du Sénégal :***
 - *la tenue de l'atelier d'information et de lancement politique du projet,*
 - *l'élaboration des logos visuels et sonore du Projet,*
 - *la caravane nationale de sensibilisation sur la participation citoyenne et la mobilisation communautaire,*
 - *l'élaboration de la Charte de l'inclusion sociale et de la participation citoyenne.*
- ***Le renforcement des capacités d'intervention des acteurs (élus, populations, société civile, autorités administratives) et développement institutionnel des collectivités locales :***
 - *l'élaboration de supports didactiques (budget participatif, leadership local et prévention et éradication de la corruption dans les CL, Guide du Superviseur),*
 - *La tenue de la session de formation des autorités administratives sur le BP,*
 - *la session de formation des superviseurs du budget participatif,*

- *la session de formation des accompagnateurs aux concepts, méthodes/outils de prévention et éradication corruption dans les CL,*
 - *la session de formation des formateurs en leadership local,*
 - *la session de formation des facilitateurs du Budget Participatif,*
- ***La mise en place et le fonctionnement des Observatoires de Démocratie Participative devant assurer la veille sur la qualité des processus, le suivi des engagements et l'évaluation des processus participatifs :***
- *la conception d'une application informatique pour la fiabilisation et la transparence dans la fiscalité locale,*
- ***La diffusion des enseignements et l'institutionnalisation des acquis dans les politiques publiques :***
- *l'élaboration d'outils et de supports de communication, la mise en place et l'animation d'un site web,*
 - *le partage des enseignements du projet à l'échelle internationale.*

Les cibles et participants aux différentes activités du projet BPS ont salué cette initiative majeure qui constitue un cadre fédérateur des actions de développement local et souhaité une adhésion des partenaires clés à la décentralisation pour la mutualisation des synergies au bénéfice des collectivités locales. Les élus, les autorités administratives, les membres de la société civile, les membres des communautés l'ont manifesté à travers les multiples témoignages et recommandations qu'ils ont tenu à partager avec les personnes ressources et membres de l'équipe du projet qui ont sillonné lors de cette première phase, l'ensemble des quatorze régions du Sénégal.

De l'avis des décideurs et acteurs, le projet BPS vient à son heure compte tenu de la forte demande sociale face aux moyens très limités des collectivités locales, et entre en droite ligne avec les préoccupations de l'Etat qui consiste à mettre en œuvre une nouvelle politique de décentralisation basée entre autres sur la reconstruction de territoires viables et compétitifs et la promotion de la bonne gouvernance.

La première expérimentation de cette initiative conjointe s'est déroulée en 2012 dans vingt-huit collectivités locales du Sénégal. Aujourd'hui, l'extension du projet à 105 CL amènent les élus, autorités administratives, acteurs locaux et membres des communautés a magnifié la pertinence de la démarche mise en œuvre par le consortium de partenaires qui va poursuivre le processus de renforcement des connaissances et capacités des acteurs mais aussi la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base et la participation accrue des populations à la gestion de leurs terroirs.. Cette nouvelle phase du projet permet ainsi de consolider les acquis en matière de démocratie participative mais aussi de favoriser l'émergence de nouvelles collectivités territoriales prospères, équitables, inclusives et respectueuses des droits humains.

Par ailleurs, **les enseignements majeurs** que l'on peut tirer de cette première phase de mise en œuvre des activités du projet BPS sont de plusieurs ordres :

- *l'importance de la formation des autorités administratives sur les concepts et outils du processus d'élaboration et de mise en oeuvre du budget participatif pour une appropriation effective et un accompagnement efficace du projet ;*
- *le renforcement des capacités des facilitateur du BP pour promouvoir davantage le leadership des élus et acteurs locaux,*
- *le renforcement des capacités des ARD pour accompagner les CL dans la prévention et l'éradication de corruption,*
la mise à la disposition des décideurs, acteurs et membres de la communauté, de supports didactiques, d'outils et supports de communication pour promouvoir la démocratie locale et la participation citoyenne.

A la suite de cette première phase, **les perspectives d'intervention** du projet vont s'orienter vers :

- ✓ *la mise en place des Observatoires de Démocratie Participative devant assurer la veille sur la qualité des processus, le suivi des engagements et l'évaluation des processus participatifs ;*
- ✓ *l'accompagnement des ARD pour l'opérationnalisation du processus dans les CL ;*
- ✓ *l'appui des ARD pour la mise en place des mécanismes de suivi régulier et de redevabilité dans les CL d'intervention ;*
- ✓ *l'évaluation du processus d'exécution, la capitalisation, la diffusion des enseignements et le plaidoyer pour l'institutionnalisation des bonnes pratiques dans les politiques publiques.*

CHAPITRE I

*Sensibilisation et mobilisation des
décideurs et acteurs*

I.1 LANCEMENT DU PROJET BPS

Les activités du Projet de promotion de la participation citoyenne dans la planification, budgétisation et gestion des affaires locales (Projet BP Sénégal) ont été lancées le 19 octobre 2015, à l'Hôtel Terrou-bi (Dakar-SENEGAL).



Mots d'ouverture des représentants du MGLDAT, de l'AMS et des partenaires du Projet

La cérémonie a eu lieu sous la présidence du Secrétaire General du Ministère de la gouvernance locale, du développement et de l'aménagement du territoire. Etait également présent, le Secrétaire Général de l'Union des Associations des Elus Locaux (UAEL) du Sénégal et le Président de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP) en visite au Sénégal.

Ce projet de recherche-action, d'une durée de trois ans couvrira 105 collectivités locales sur l'ensemble des 45 départements du Sénégal. Il est initié par Enda ECOPOP et le Programme National de Développement Local (PNDL). Un financement complémentaire d'OSIWA, du programme Equité de Genre dans la Gouvernance Locale (GELD) d'ONUFEMME, du Mouvement Citoyen et la Direction de la Coopération Technique du Sénégal vient faciliter la mise en œuvre du Projet.

Les populations des communes pourront discuter et décider des projets d'investissement prioritaires de leur choix dans une enveloppe budgétaire de base de 4,2 milliards FCFA (8,4 millions USD). Les rubriques ciblées par le projet sont les suivantes :

- *Promotion du genre dans les collectivités locales,*
- *Enfance et jeunes dans la gouvernance locale,*
- *inclusion sociale et prise en charge des groupes vulnérables,*
- *diaspora et coopération décentralisée,*
- *responsabilité sociale d'entreprise en zone d'extraction minière*
- *adaptation des collectivités locales au changement climatique.*

Le SG du MGLDAT lors du point de presse



Le projet BP Sénégal intervient dans un contexte marqué par:

- La formulation de la 3^{ème} réforme de la politique de décentralisation au Sénégal (Acte 3 de la décentralisation) lancée en Mars 2013 par le Gouvernement du Sénégal aux fins d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire des territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable.

Dans ce cadre, le nouveau Code général des collectivités locales adopté par l'Assemblée Nationale le 26 décembre 2014, élève la participation citoyenne au même titre que la libre administration des collectivités locales. Il insiste, en particulier dans son Article 1^{er} et Section 2, sur la nécessité de garantir une

bonne participation des populations dans la gestion des affaires publiques.

- Le Plan Sénégal Emergent (PSE) adopté par le Sénégal comme cadre d'intervention stratégique et qui encourage une : "plus forte impulsion dans la création de richesses et d'emplois, le renforcement de la gouvernance, le développement des secteurs stratégiques ayant des impacts significatifs sur l'amélioration du bien-être des populations particulièrement à travers la protection des groupes vulnérables et la garantie de l'accès aux services sociaux de base".
- L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) à laquelle le Sénégal a adhéré en 2013 ; initiative dont l'un des enjeux est d'assurer une meilleure gouvernance des ressources minières et encourager une transparence sur les redevances versées par les entreprises d'extraction minière à l'Etat et une redistribution au profit du plus grand nombre et des zones impactées.
- L'adoption le 26 juin 2014 à Malabo par les Chefs d'Etat de l'UA, de la Charte africaine sur les valeurs et les principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local, dont l'un des objectifs est de promouvoir la participation citoyenne, l'inclusion sociale et les Droits de l'Homme dans la cité.



Le Coordinateur Exécutif de Enda Ecopop lors du point de presse

L'objectif majeur de ce projet est d'améliorer l'accès des populations aux infrastructures, équipements collectifs et services sociaux de base en promouvant la participation citoyenne dans la planification, budgétisation, gestion et contrôle citoyen des affaires locales par la pratique du Budget Participatif dans les collectivités locales sénégalaises.

Les participants à l'atelier ont échangé sur les cinq volets majeurs du projet:

- *La sensibilisation et la mobilisation des acteurs locaux (élus, populations, société civile, autorités administratives) des 45 départements du Sénégal ;*
- *Le renforcement des capacités d'intervention des acteurs (élus, populations, société civile, autorités administratives) et développement institutionnel des collectivités locales ;*
- *L'identification, la priorisation, et la réalisation des projets stratégiques choisis par les populations ;*
- *La mise en place et le fonctionnement des Observatoires de Démocratie Participative devant assurer la veille sur la qualité des processus, le suivi des engagements et l'évaluation des processus participatifs;*
- *La diffusion des enseignements et l'institutionnalisation des acquis dans les politiques publiques.*



Plénière avec les participants pour des échanges autour de la démarche, les objectifs, les activités et les fondamentaux du Projet BPS

L'atelier a également permis aux participants, de partager sur les orientations majeures de la "**charte du droits à la cité et la participation citoyenne**" qui sera élaborée de manière participative et inclusive et signée par les collectivités locales partenaires du projet. Cette charte constituera un référent pour consolider les relations entre élus et citoyens dans le but de promouvoir des collectivités territoriales prospères, équitables, inclusives et respectueuses des droits humains.

Le Comité scientifique et artistique a partagé la démarche d'élaboration des logos visuels et sonores du projet qui constitueront le label de l'approche du BP dans les collectivités locales.

Les participants ont salué cette initiative majeure qui constitue un cadre fédérateur des actions de développement local et souhaité une adhésion des partenaires clés à la décentralisation pour la mutualisation des synergies au bénéfice des collectivités locales.

I.2 ELABORATION DES LOGOS VISUEL ET SONORE

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet BP Sénégal, l'élaboration de logo visuel et sonore s'avère essentielle afin d'accompagner les différents supports de communication et de favoriser la reconnaissance de la marque «BPS » à travers tout le pays, à l'échelle régionale et internationale. C'est dans ce contexte qu'un concours est ouvert aux artistes graphistes, plasticiens, infographes, musiciens, compositeurs pour la confection desdits logos visuel et sonore. A cet effet, de nombreuses propositions ont été reçues. A l'issue de l'échéance de dépôt des œuvres, une rencontre a été organisée le 05 novembre 2015 au siège d'Enda ECOPOP. L'objectif de la réunion était de procéder au dépouillement et à la sélection des différentes propositions afin d'en retenir le produit qui correspond le mieux aux critères suivants :

- *L'expression artistique visuelle du logo ;*
- *La qualité de l'œuvre ;*
- *L'intégration et la qualité du rendu sonore de l'œuvre musical ;*
- *La pertinence du message en lien avec les valeurs et principes.*

La rencontre pour l'analyse des propositions a regroupé les membres de la Commission Scientifique et Artistique et l'équipe du Projet. Elle a débuté par un bref contexte d'élaboration et les volets majeurs et les activités du projet BPS. A la suite de ce rappel



Les membres de la commission scientifique et artistique analysant les propositions

Monsieur Kalidou Kassé, Artiste plasticien et Président de la Commission Scientifique et Artistique, a procédé à un rappel des Termes de Référence de la mission d'élaboration des logos visuel et sonore et des objectifs de la rencontre d'analyse des propositions. M. KASSE a magnifié la portée nationale du projet de confection des logos visuel et sonore qui a mobilisé de nombreux artistes plasticiens qui sont issus des régions de Dakar, de Saint Louis et de Thiès. Il a aussi défini la démarche à suivre afin de déterminer la proposition la plus pertinente. A cet égard, il a rappelé que les produits doivent répondre à un certain nombre d'exigences que sont :

- *Une vue du logo visuel sur forma A4 avec signature de l'auteur ;*
- *Une composition sonore de 3mn ;*
- *Une note explicative objet de la création ;*
- *Une version électronique sur clé USB ou CD-Rom.*

❖ Résultat du processus d'analyse des propositions



Le Comité Scientifique a procédé au dépouillement et au classement minutieux des propositions reçues. Le premier critère de sélection repose sur la nécessité pour les artistes de rédiger un texte descriptif accompagnant les

logos. Ainsi, après dépouillement des propositions, les résultats exprimés ont montré un nombre de quatorze participants pour la confection de logo visuel et un seul participant pour le logo sonore.

Les produits du logo visuel ont ensuite été affichés successivement afin de faciliter la sélection des œuvres. A cet égard, les membres du comité scientifique et artistique ont procédé au tri des propositions reçues à partir des critères précités. Ainsi sur les quatorze œuvres, sept ont été éliminées pour les raisons suivantes :



(i) l'absence d'intégration dans le contexte de promotion de la participation citoyenne, (ii) des problèmes de surcharge d'images ; (iii) l'inadéquation de l'expression visuelle aux principes et valeurs du projet.

Au cours d'une seconde étape, un deuxième tri des sept autres propositions restant a été fait appuyer en cela par des échanges et discussions entre l'équipe du projet et les membres de la Commission et portant sur des éléments d'expression artistique et de lecture graphique des supports.

Au terme de cette deuxième phase de sélection, l'œuvre de l'artiste Alioune Badara Kassé a été choisie dans la mesure où elle a intégré parfaitement toutes les valeurs et les principes inhérents au projet BPS que sont : la participation, l'inclusion, l'égalité, l'équité et la

solidarité, d'une part, et d'autre part, le graphisme de l'œuvre révèle une certaine expression visuelle et artistique très simple et originale.

❖ Cérémonie de dévoilement des logos visuel et sonore

La cérémonie de dévoilement des logos visuel et sonore a été organisée le Jeudi 26 Novembre 2015 au Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGLDAT). Les objectifs de cette rencontre étaient de partager et de vulgariser les logos qui ont été choisis et de primer les lauréats du concours.



Mots d'ouverture du SG du MGLDAT et du Représentant du PNDL

La cérémonie, présidée par le Secrétaire Général du MGLDAT, a regroupé divers participants membres du PNDL, du Mouvement Citoyen, du Comité Scientifique et Artistique, des techniciens du MGLDAT, l'équipe de coordination du projet d'Enda ECOPOP, les récipiendaires et autres invités (voir liste des participants joint en annexe).

La cérémonie a été marquée par 03 temps forts de discours introductives :

- ☞ Le Secrétaire Général du MGLDAT, Monsieur Etienne Turpin, a mis en exergue l'objectif principal de la rencontre qui est de porter à la connaissance du public et des différents partenaires l'existence d'un logo visuel et de l'hymne officiel qui sont consacrés exclusivement au Projet Budget Participatif Sénégal (BPS).
- ☞ Au nom des partenaires du projet, Monsieur Ousseynou Touré du PNDL a procédé au rappel des objectifs, les différents volets ainsi que les principales thématiques ciblées par le projet. Il est aussi revenu sur les divers partenaires impliqués ainsi que les stratégies de mise en œuvre du projet BPS qui couvrira à terme 105 collectivités locales.
- ☞ Monsieur Kalidou Kassé, Artiste plasticien et Président du Comité Scientifique et Artistique, a évoqué les critères de sélection des logos qui ont été définis et qui devraient refléter les valeurs et principes promus par le projet notamment la

participation, l'inclusion, l'égalité, l'équité et la solidarité. Dans ses propos, il a aussi rappelé la démarche qui a été mise en œuvre pour mieux déterminer les œuvres et qui reposent sur un certain nombre d'exigences que sont : (i) une vue du logo visuel sur format A4 avec signature de l'auteur, (ii) une composition sonore de 3mn, (iii) une note explicative objet de la création, (iv) une version électronique sur clé USB ou CD.rom.

A l'issue de des différentes communications introductives, le Secrétaire Général du MGLDAT, Monsieur Toure du PNDL et le lauréat du logo visuel ont procédé au dévoilement de l'oeuvre artistique.



Le dévoilement du logo visuel du projet par le SG du MGLDAT et le représentant du PNDL, en compagnie du lauréat

Dans son descriptif de la logique de création du Logo, Monsieur Alioune Badara Kassé a précisé qu'il a mis en exergue un baobab qui avec ses fruits représentent en même temps des personnages épanouis ; et les signes de participation, d'inclusion, d'égalité, d'équité et de solidarité sont également représentés dans la conception car le baobab est aussi définissable avec ces concepts. Par ailleurs, la main en dessous, support solide, représentent les racines du baobab.



M. Alioune Badara KASSE, lauréat du logo visuel du Projet BPS



M. Abdoulaye Mbaye, lauréat du logo sonore, Hymne du BPS

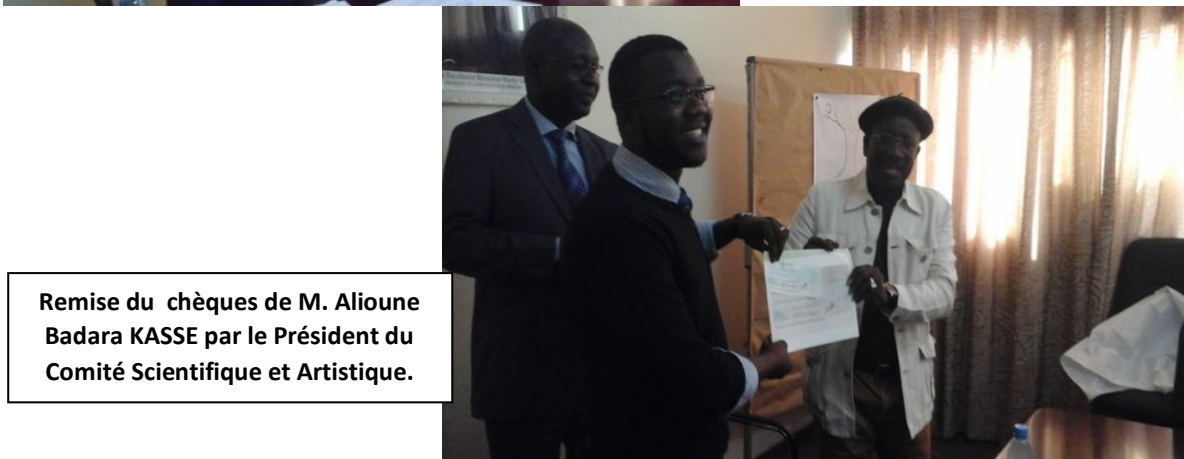
A la suite du dévoilement du logo visuel, les participants ont procédé à l'écoute de la bande sonore d'une durée approximative de trois minutes, marquant le logo sonore du projet. Elle a été conçue par l'Artiste musicien Abdoulaye Mbaye. A travers sa chanson, ce dernier a mis en exergue les termes qui sont en parfaite adéquation avec les valeurs et principes promus par le projet BPS notamment de participation,

d'inclusion, d'égalité, d'équité, de solidarité et de transparence dans la gestion des affaires locales. M. Mbaye a également insisté sur l'obligation d'entente entre les élus et les populations locales, la valorisation des droits et devoirs des populations locales basée sur la promotion d'une gouvernance de proximité.

La cérémonie de dévoilement a été clôturée par la remise des distinctions aux deux récipiendaires :



M. Abdoulaye Mbaye, recevant son chèques des mains du Secrétaire General du MGLDAT



Remise du chèques de M. Alioune Badara KASSE par le Président du Comité Scientifique et Artistique.

I.3 CARAVANE NATIONALE DE SENSIBILISATION

Du 07 décembre 2015 au 19 Janvier 2016, la caravane nationale d'information et de sensibilisation sur le Projet Budget Participatif Sénégal a eu lieu dans les quatorze régions du pays. L'organisation de ces journées d'information et de sensibilisation est placée sous la supervision des Agences Régionale de Développement (ARD) qui assurent également l'appui technique dans le cadre du projet. Les rencontres étaient présidées par les Gouverneurs de Région ou leurs représentants.

La caravane s'est déroulée sous forme d'ateliers d'information et de sensibilisation et a regroupé plusieurs catégories d'acteurs à savoir : les autorités administratives locales, les élus, les services techniques déconcentrés, les organisations de la société civile, les notables et leader locaux, la presse ainsi que les membres de l'équipe de coordination du projet BPS.

Durant chaque étape, le déroulement des travaux est structuré autour de trois étapes essentielles :

- La visite aux autorités administratives et locales ;
- Les communications introductives sur le Budget Participatif et la présentation du Projet Budget Participatif Sénégal par l'équipe du projet ;
- La séance de discussions entre l'équipe du projet et les participants afin d'échanger sur le contenu du projet, les orientations et les modalités de mise en œuvre du processus du Budget Participatif dans les collectivités locales d'intervention du Projet BPS, les recommandations formulées par les autorités et acteurs locaux.

L'objectif principal de la caravane était d'informer et sensibiliser les autorités, les élus, les acteurs locaux, les membres de la société civile et ceux des communautés sur le Projet de la participation citoyenne à la planification, budgétisation et gestion des affaires locales par la pratique du Budget Participatif. De manière spécifique il s'est agit de :

- Informer et sensibiliser les autorités, les élus et acteurs locaux, les populations sur le Projet Budget Participatif Sénégal ;
- Echanger sur les conditions de mise en œuvre du processus du Budget Participatif dans les collectivités locales d'intervention du projet BPS ;
- Recueillir les perceptions et les recommandations des différents participants sur le projet BPS.

A travers la caravane nationale d'information et de sensibilisation sur le projet BPS, trois résultats étaient attendus :

- Les autorités et acteurs locaux (élus, société civile, autorités administratives) sont informés et sensibilisés sur le Projet BPS ;
- Les autorités et acteurs locaux des collectivités locales bénéficiaires ont une bonne compréhension de l'approche et de la dynamique de mise en œuvre du Budget Participatif ;
- Les perceptions et les recommandations des différents participants sur le projet BPS sont recueillies afin de renforcer les chances de succès dans la mise en œuvre du projet BPS.

❖ Relevé de quelques temps forts dans les 14 régions du Sénégal

Deux équipes ont été constituées pour faire le tour de l'ensemble des 14 régions du Sénégal. Le relevé des temps forts de la caravane dans chaque région met en exergue les faits marquants des ateliers articulés autour de la cérémonie d'ouverture, la présentation du projet BPS ainsi que les témoignages les plus pertinents des participants.

☞ **Fatick, lundi 07 décembre 2015**

Le démarrage de la caravane du projet BPS dans la zone Centre a commencé par l'étape de la région de Fatick à la date du 07 décembre 2015. Étaient présents l'essentiel des acteurs ciblés (élus locaux, autorités administratives, services techniques, l'ARD, ONG locales, presse etc.).



Allocutions des autorités locales et ouverture de l'atelier par le Gouverneur de la région de Fatick

Après la visite de courtoisie d'usage auprès des autorités locales pour la présentation des orientations, du contenu et des supports de communication élaborés pour accompagner l'information et la sensibilisation des décideurs, acteurs et populations locales sur le projet BPS, l'équipe du projet s'est rendue à la salle de partage pour le démarrage des travaux. Après cette présentation du projet, les débats furent ouverts et plusieurs questions, suggestions et témoignages sur la gestion participative et citoyenne ont été enregistrés et recueillis.

La synthèse des travaux a été faite par l'Adjoint du Gouverneur, qui a rappelé le soutien et l'accompagnement de ce processus par l'Etat et invité les CL et tous les acteurs à s'approprier ce projet très important pour promouvoir la participation citoyenne. Par la suite il déclare clôt les travaux de l'atelier vers 14h.

■ *Quelques témoignages retenus :*

« Le BP est un principe fondateur de l'Acte 3 de la décentralisation. Les autorités locales doivent s'engager dans ce processus pour permettre l'Etat de mener à bien sa mission. C'est un outil de bonne gouvernance comme l'a stipulé l'Acte 3. La participation est devenue un principe fort...».

«il faut faire du BP une pratique courante qu'il faut inscrire dans la marche de tous les jours».

« Le BP dans sa conception peut tenir problème. Cet atelier peut laisser penser que c'est un concept nouveau. Il s'agit d'un concept ancien. Ainsi, il faut saluer l'initiative des pouvoirs publics ».

Témoignage du Gouverneur de Fatick: M. Souleymane Cissé

🌀 *Louga, lundi 07 décembre 2015*

Au niveau de la zone Centre et Nord du pays, la caravane nationale d'information et de sensibilisation sur le budget participatif a été lancée au niveau de la région de Louga le 07 décembre 2015. Autorités administratives, élus et acteurs locaux de la région y ont participé massivement.

C'est ce qui explique la forte mobilisation de plusieurs catégories d'acteurs à savoir: les autorités administratives, le Directeur de l'ARD de Louga, les élus, les organisations de la société civile, les services techniques déconcentrés et la presse.



Allocution de bienvenue des partenaires du projet et ouverture de l'atelier par Monsieur Ange FAYE, Gouverneur de la Région de Louga

Selon les différents témoignages recueillis, la participation citoyenne suscite un réel engouement chez l'ensemble des acteurs locaux compte tenu de l'expérience engrangée par la région d'une part, et d'autre part, les acteurs ont compris que la participation des populations aux actions de développement est à la fois le fondement et la finalité de la décentralisation.

L'atelier a permis aux différents participants d'avoir une meilleure compréhension de l'approche du budget participatif dont l'efficacité se lie dans le souci de rendre la gestion des collectivités locales plus transparente et de stimuler la participation effective de l'ensemble des couches sociales à la prise de décisions relatives aux affaires locales.



Forte mobilisation des autorités administratives et des élus de la région



Point de presse des membre de l'équipe du projet avec les journalistes de la région

■ ***Quelques témoignages retenus :***

« Tout comme le budget participatif, l'atelier a été très participatif à travers la présence des maires, des autorités administratives, des acteurs de développement, (...), Il faut un éveil des consciences et prendre de l'envol, car c'est en participant qu'on apprend et on acquiert de l'expérience. Ce sont les populations locales qui votent, leur participation à la construction de la Cité est essentielle et pour cela il faut qu'elles aient une certaine dose de conscience, de connaissances qui leur permettent de s'engager de manière très efficace : voilà le but du BP. »

L'Adjoint au Préfet du département de Louga Monsieur Badara Diao.

« Le projet BPS est une belle initiative qui permet d'impliquer les populations dans les processus d'élaboration du budget de leurs collectivités locales tout en leur offrant l'opportunité de faire le diagnostic de leur situation, l'identification de leurs besoins. Les élus aussi sont tenus de prendre en considération les besoins identifiés par les populations. »

Le Maire de la commune de Boulal (Département de Linguère) Monsieur Aboucary Sow.

« Le projet BPS est une approche novatrice qui facilite la participation citoyenne. Cette dernière est maintenant inscrite au même titre que la libre administration des collectivités locales avec l'Acte 3 de la décentralisation. Le BP favorise l'implication et la mobilisation des populations locales dans les actions de développement de leurs zones. »

Le Directeur de l'ARD de Louga, Monsieur Cheikh Gueye.

❁ Kaolack et Saint-Louis, mardi 08 décembre 2015

À cette date du 08 décembre, les équipes de la caravane BPS sont arrivées dans les Régions de Kaolack et Saint Louis.

A Kaolack, l'atelier a été présidé par le Gouverneur Adjoint en Charge du Développement. Après les mots de bienvenu, l'adjoint au Gouverneur s'est félicité de la tenue de cet atelier et a appelé tous les participants (élus, autorités administratives, services techniques, ONG locales) à bien suivre les travaux avant de déclarer ouverte la cérémonie.



Ouverture officielle de l'atelier par le Gouverneur Adjoint en charge du développement

Les participants ont bien accueilli ce projet et estiment avoir de l'espoir que ce projet les aidera à mieux renforcer et institutionnaliser la gouvernance citoyenne au plan local.

Après la synthèse des travaux par le Gouverneur adjoint qui a félicité les participants, l'ARD et l'équipe du projet pour la réussite de cet atelier de partage, réussite tant du niveau et du taux de participation des acteurs, il réaffirme l'appui et l'accompagnement des autorités administratives dans la mise en œuvre du projet BPS. Ainsi vers 14h, il déclara clôt les travaux de l'atelier.

■ **Quelques témoignages retenus:**

« Il sera difficile de se départir de l'ancien système de gouvernance, mais ce n'est pas impossible... La participation citoyenne est un levier fort. Il faut bien que les gens comprennent les enjeux. L'objectif de la décentralisation c'est de permettre aux citoyens de prendre en charge leurs préoccupations au plan local... » ; et d'ajouter que « le but cette caravane c'est de faire comprendre à l'ensemble des acteurs que le budget qui existe au niveau des CL doit être gouverné de manière participative ».

Adjoint Gouverneur chargé du développement, M. Mamadou TALLA

La région de Saint Louis a également accueilli la caravane nationale d'information et de sensibilisation sur le projet BPS ce mardi 08 décembre 2015.



Allocution de bienvenue du Directeur de l'ARD, des partenaires, du projet et ouverture de l'atelier par le Gouverneur Adjoint de la Région de Saint Louis

De l'avis des participants, l'approche du Budget Participatif est doublement efficace en ce sens que c'est un processus gagnant-gagnant : les élus y gagnent car ils ont de forte chance d'être reconduits dans leur mandat ; ensuite les besoins prioritaires des populations sont totalement ou en partie satisfaits. Selon toujours, les élus des



Moment de présentation du Projet BPS et d'échanges avec les participants

collectivités locales qui ont expérimenté le Budget Participatif, l'approche de la participation citoyenne qui est mise en avant favorise une collecte plus facile des ressources tout en améliorant le recouvrement optimal des recettes locales.

■ **Quelques témoignages retenus :**

« L'approche de la participation citoyenne intéresse particulièrement les élus car elle permet une meilleure participation de la population à la gestion des affaires locales. C'est maintenant aux collectivités locales en tout cas aux organes dirigeants de pouvoir rendre compte régulièrement de l'exécution des budgets aux populations, (...). Le BP constitue une des meilleures voies qui permettra d'amorcer le changement dans la gestion des collectivités locales. Les acteurs doivent mettre le BP à profit pour une nouvelle gestion des collectivités locales basée sur les principes de la bonne gouvernance. »

Sous-Préfet de l'arrondissement de Ndiayé, Monsieur Guedji Diouf.

« Le projet est simplement salubre car le BP est aujourd'hui incontournable pour améliorer la performance au niveau des collectivités locales en matière d'élaboration du budget tout en contribuant au développement de la démocratie locale par l'implication de toutes les parties prenantes dans le processus, (...). Le BP permet aussi aux populations locales de connaître les réelles capacités financières de leurs communes. »

Préfet du département de Podor, Monsieur Amadou Sakho.

« Les premières capitalisations sur les expériences de l'approche au niveau des communes de Fass Ngom et Rosso ont démontré que le processus de mise en œuvre du budget participatif n'a que des avantages. En effet, les deux conseils qui ont suivi le processus du BP ont été reconduits dans le cadre de l'exercice de leur mandat. L'approche a permis aux élus de renouer le dialogue avec leurs citoyens tout en instaurant un climat de confiance, de transparence et de réédition des comptes dans une logique d'inclusion et de prise en compte de l'équité et de la solidarité vis-à-vis des groupes vulnérables. »

Directeur de l'ARD de Saint Louis, Monsieur Ousmane Sow.

❁ Kaffrine, mercredi 09 décembre 2015

Kaffrine fait partie des régions qui ont accueilli la caravane de présentation du BPS. Après une visite de courtoisie au Gouverneur de la région, l'atelier a démarré par les présentations de l'équipe du projet et l'ouverture des travaux.



Visite de courtoisie aux autorités administratives de la région

A la suite de cette étape, l'Adjoint du Gouverneur en charge du développement a ouvert les travaux de l'atelier après les mots de bienvenue aux participants par le président du Conseil départemental. Après cette présentation l'équipe de projet qui a procédé à la présentation du contenu du projet BPS. Ensuite, les participants (élus, services techniques, ONG locales et autorités administratives) ont tour à tour pris la parole pour saluer cette initiative du projet d'aller vers l'information et la sensibilisation des acteurs dans leur propre territoire.

Présentation du Projet et échanges entre équipe du projet et participants



A la suite des questions et propositions de recommandations, et sur proposition du modérateur, le Gouverneur Adjoint en charge du Développement, l'équipe de projet et le Directeur de l'ARD ont apporté des réponses aux questions des participants. Sur les critères de choix, des précisions ont été apportées montrant que

c'est de façon objective que l'Etat a fait le choix des CL concernées en fonction du niveau de pauvreté et de vulnérabilité dans les 14 régions du Sénégal et en se basant sur une étude réalisée par l'ANSD en 2014. Par ailleurs, il a été aussi rappelé que sur les 105 CL prévues, seules 45 CL sont pour l'instant choisies. Les 60 CL restantes seront connues entre 2016 et 2017 en raison de 30 CL par an durant les 03 années d'exécution du projet.

🌸 *Tambacounda, jeudi 10 décembre 2015*

Le 10 décembre, la caravane du BPS est arrivée dans la région de Tambacounda. Une visite de courtoisie a été faite à l'autorité administrative (Gouverneur), en compagnie du Directeur de l'ARD. Lors de cette visite, l'équipe de la caravane du BPS s'est présentée et a échangé avec le Gouverneur sur l'objectif de la caravane et les grandes orientations du projet BPS. Le Gouverneur, dans sa réponse, a remercié la délégation et exprimé son soutien et encouragement au projet BPS.



Mots de bienvenue et d'ouverture par les autorités locales et le Gouverneur chargé du développement

■ **Quelques témoignages retenus:**

« Le BP est un outil de bonne gouvernance. Une technique de participation populaire dans la gestion des affaires locales ».

Babacar Sankharé, Antenne ARD de Koumpentoum de l'ARD de Tambacounda.

M. Diallo, Maire de la Commune Ndamé.

: «...le BP a des points forts notables comme : l'implication et engagement des populations, recouvrement élevé de la taxe rurale par les populations, meilleure implication des autorités administrative et du soutien de l'ARD, éradication de la discrimination dans la commune, promotion de la gestion participative et transparente au niveau de la Commune, réalisations de plusieurs micro-projets, participation réelle des personnes du 3e âge et des enfants... ». Par ailleurs « ...le BP comporte aussi des points faibles à savoir les retards dans la mise en place des fonds, absence des VDL etc.».

🌸 **Matam, jeudi 10 décembre 2015**

C'était au tour de la région de Matam d'accueillir l'équipe de Projet chargée de la conduite de l'initiative de la Caravane Nationale sur le Budget Participatif Sénégal ce jeudi 10 décembre 2015.



Visite de courtoisie aux autorités administratives de la région de Matam

La caravane d'information et de sensibilisation sur le projet BPS a été très instructive pour les participants. Il leur a permis de mieux comprendre l'approche et la dynamique de mise en œuvre de la budgétisation participative dans les collectivités locales sénégalaises. A ce titre,

les autorités locales ont aussi souligné l'importance et la pertinence de la démarche entreprise par le consortium de partenaires dont l'ambition à travers le projet BPS est de consolider à terme durablement les relations entre élus et citoyens dans le but de promouvoir des collectivités territoriales prospères, équitables, inclusives et respectueuses des droits humains.



Point de presse avec les journalistes de la Région avec les membres de l'équipe du Projet BPS

■ **Quelques témoignages retenus :**

« L'atelier a été très important pour nous autorité administrative, mais aussi et surtout pour les collectivités locales. Ce que je retiens surtout c'est que la mise en œuvre du BP offre de nouvelles opportunités qui vont renforcer la collecte des ressources locales permettant ainsi la réalisation des projets prioritaires définis par les populations. En tout cas, nous sommes déterminés à appuyer à la mise en œuvre de cette approche innovante de promotion de participation citoyenne au niveau des collectivités locales. »

Préfet du département de Kanel, Monsieur El Hadji Moustapha Ly.

« Le projet BPS est pertinent dans sa conception, et entre en droite ligne avec les orientations stratégiques définies par le Chef de l'Etat en occurrence l'Acte 3 qui a élevé au rang de principe la participation citoyenne. Le projet BPS vient mettre en œuvre de manière concrète la participation citoyenne au processus de planification, budgétisation et gestion des affaires locales. Ce qui permettra aux collectivités locales de mieux faire face aux difficultés récurrentes à savoir la mobilisation des ressources, tout en instaurant la confiance entre populations et les élus »

Le Directeur de l'ARD, Monsieur Mamadou Ba.

❁ **Kolda, lundi 14 décembre 2015**



Session de présentation du projet BPS par les membres de l'équipe du projet

Après une visite de courtoisie auprès des autorités administratives, l'ouverture de la cérémonie a été assurée par l'adjoint au Gouverneur, qui a aussi rappelé l'agenda et les objectifs de l'atelier. L'atelier a aussi enregistré une présence massive des acteurs locaux (autorités administratives, élus, services techniques, ONG locales, presse locale etc.).

Après la présentation du projet BPS, le préfet de Médina Yoro Foula, modérateur de la session a par la suite passé la parole aux participants. Ces derniers ont ainsi posé des questions concernant essentiellement les critères de choix des CL. À noter aussi que l'ensemble des participants ont marqué leur adhésion au projet qu'ils trouvent important dans l'amélioration de la gouvernance citoyenne au plan local.

Moment des partages entre les membres de l'équipe du projet et les participants



vulnérabilité et la pauvreté sont les critères pour le choix des 45 premières collectivités locales par les autorités publiques.

L'équipe du projet BPS a rappelé que cette initiative de l'Etat à travers, le PNDL, et ses partenaires techniques et financiers, vise à appuyer les collectivités locales dans l'institutionnalisation de la participation citoyenne pour une meilleure gouvernance locale. Ils ont aussi rappelé que la

■ **Quelques témoignages retenus :**

« Le Projet BPS est d'une importance capitale. Ceci vise une meilleure responsabilisation des acteurs à la base. Il est nécessaire de permettre aux populations d'avoir un droit de regard sur ce que vous faites etc... ».

« le renforcement du contrôle citoyen est une donnée réelle que l'Etat veut promouvoir à travers les différentes collectivités locales, car l'expérience est là à Kolda ».

« tant que le citoyen n'est pas bien informé, n'adhère pas à votre politique, votre chance de réussite est mitigée. Les élus locaux doivent être les principaux acteurs de leur propre développement en plaçant les populations au cœur du dispositif qui les permettra d'être sensibilisés ».

Adjoint au Gouverneur chargé des affaires administratives M. Ousseynou Mbaye

« Le citoyen doit avoir un droit de regard sur ce qui se fait pour lui, il doit contrôler, accompagner et cela revêt un avantage pour la Collectivité locale. On ne peut pas percevoir des taxes, appliquer la fiscalité sans pour autant en retour que celui qui donne ne voit les résultats. »

« C'est un programme innovant qui permet de travailler dans une certaine équité, mais également dans une certaine transparence vis-à-vis de nos mandants. C'est pourquoi c'est important pour vous de travailler de manière transparente vis-à-vis des populations. Ce programme va venir en appoint avec des thèmes précis qui sont des créneaux porteurs de développement économique et sociales de nos localités qu'il s'agit du genre, de l'environnement etc.... secteurs porteurs qui peuvent apporter des plus-values à nos collectivités locales ».

Préfet Département Médina Yoro Foula

● Dakar, lundi 14 décembre 2015

A son tour, la région de Dakar a accueilli la caravane nationale d'information et de sensibilisation sur la participation citoyenne et de lancement communautaire du projet BPS le 14 décembre 2015.



Allocation de bienvenue des partenaires du projet et ouverture de l'atelier par Monsieur Cheikh Gueve, Maire de la Commune de Dieuppeul-Castors-Derklé

L'atelier a mobilisé de nombreux acteurs parmi lesquels les Maires ou Représentant des Maires de plusieurs communes de la région, les chefs des services techniques déconcentrés, les représentants des partenaires techniques et financiers ainsi que les membres de la société civile.

De l'avis des autorités locales ayant pris part à l'atelier, cette nouvelle phase de mise en œuvre de l'approche du budget participatif dans 105 collectivités locales constitue une démarche qui vient à son heure dans la mesure où, la participation citoyenne érigée en

Forte mobilisation des représentants des élus et services techniques déconcentrés



principe, stimule fortement la réédition des comptes dans la gestion des collectivités pour les élus. Il s'agit de favoriser une gestion collective des territoires dans le but de mieux répondre aux préoccupations prioritaires des populations locales.

L'atelier d'information et de sensibilisation sur le projet BPS a été bien apprécié par les participants qui ont magnifié cette belle initiative de promotion de la participation citoyenne dans les collectivités locales sénégalaises. Selon les acteurs, compte tenu de la forte demande sociale face aux moyens très limités des collectivités locales, l'approche du budget participatif constitue une exigence pour un développement local équilibré et durable des territoires.

■ *Témoignage des participants :*

« Le projet BPS va permettre aux municipalités d'impliquer les populations locales dans la gestion de leurs communes, c'est d'autant plus important que la demande sociale est plus forte. Par ailleurs, grâce à l'approche de budget participatif les populations vont se rendre compte des réelles capacités des collectivités à satisfaire leurs besoins. C'est pour ces raisons que je suggère comme recommandation une plus grande implication des collectivités locales, plus particulièrement les Maires de prendre leur responsabilité ainsi que toutes les prédispositions nécessaires afin de pouvoir se préparer à l'exécution de ce projet. »

Monsieur Joseph Rodriguez, Directeur de l'ARD de Dakar.

🌀 *Ziguinchor, mardi 16 décembre 2015*

L'atelier est présidé par le Préfet du département de Ziguinchor, qui a prononcé les mots de bienvenue avant d'ouvrir les travaux.



Allocutions des autorités et ouverture de la session par le Préfet du Département de Ziguinchor

Les participants ont déclaré être satisfaits des explications données par l'équipe de la caravane mais aussi en phase avec le projet. La synthèse des travaux et la clôture de l'atelier ont été faites par le Préfet de Ziguinchor, suivi d'un point de presse avec les journalistes locaux (audio, presse écrites) qui ont répondu à l'appel ont bien couvert l'évènement.

■ ***Quelques témoignages retenus :***

« La planification constitue une méthode de gestion de l'économie et revêt un caractère important. Nous sommes tout à fait à l'aise, car la commune de Ziguinchor pratique depuis des années le Budget Participatif ; nous saluons à juste titre les résultats enregistrés. Fini le pilotage à vue, fini la mise à côté des besoins prioritaires qui sont à la base .Le BP part des besoins des populations à la base à partir desquels les Collectivités locales peuvent faire des résultats ».
Adjoint au Maire de la commune de Ziguinchor

« Lorsque les populations sont impliquées dans la gestion, les prises de décisions, les propositions de projets, la mobilisation des ressources est possible ». La commune de Kataba a expérimenté le BF ; « Il fallait faire en quelque sorte que la commune soit partagée en zonage (5 zones), les populations expriment leurs besoins depuis le village ; chaque zone vient avec 5 priorités ; les priorités qui vont guider l'orientation du budget ; le forum citoyen va rendre compte de la gestion au conseil municipal ».

Maire de la Commune de CATABA.

« Cela nous met à l'aise, parce que désormais on ne pourra pas voir derrière nos décisions un parti pris, une intention de servir une clientèle politique, cela pourrait nous donner des avantages, à l'arrivée tout le monde comprendra que les exécutions et les décisions émanent de leurs (populations) réflexions ».

Maire Commune de Djiembéring

🌀 *Sédhiou, mercredi 17 décembre 2015*

La région de Sédhiou a accueilli la caravane d'information du Projet BPS à la date du 17 décembre. L'équipe de projet BPS été accueillis par l'adjoint au Gouverneur chargé des affaires administratives qui a bien magnifié la visite, remercié et félicité les membres de la délégation, l'Etat à travers le PNDL et tous les partenaires qui visent à améliorer la gouvernance locale participative.



Mots d'ouverture de l'équipe du Projet, du Directeur de l'ARD et allocutions du Gouverneur

L'atelier a démarré par une présentation des différents participants suite à l'invitation du Gouverneur. Les facilitateurs de l'équipe du projet ont fait une présentation axée sur deux étapes : les rappels sur le budget participatif et le projet budget participatif Sénégal.



Temps forts d'échanges et de partage entre l'équipe du projet BPS et les participants

L'équipe du projet BPS a apporté des réponses aux participants concernant le choix des collectivités locales et a affirmé bien prendre en compte les suggestions et propositions et promet de les rapporter à qui de droit.

■ **Quelques témoignages retenus :**

« Cet atelier d'aujourd'hui s'inscrit dans la logique de reddition des comptes dans le cadre de la bonne gouvernance...Le BP va permettre à ces populations de contribuer en tant que maître d'œuvre à la planification, au suivi à tout ce qui se fera au niveau local.... ». Par la suite il ajoute ceci : « il faut une gestion efficace de ce que nous disposons comme ressources surtout si l'on sait qu'elles se font de plus en plus rares. En définitive, la budgétisation participative est un mécanisme efficace qui permet d'anticiper sur les contestations».

L'Adjoint au Gouverneur chargé des affaires administratives, M. AMADOU DIOP

« Avec le Budget Participatif, nous recueillons les besoins et priorités de nos mandants, mais aussi allons en droite ligne avec l'utilisation des budgets destinés aux investissements et aux participations directes que nous aurons à préconiser. En tout état de cause des engagements sont pris par le Conseil départemental de Sédhiou et l'ensemble des collectivités locales de Sédhiou de mettre en application les recommandations qui sortiront de cette rencontre en phase avec l'application des lois et règlements en conformité avec l'Acte III de la décentralisation... ».

Représentant du président du Conseil départemental de Sédhiou, M. Boubacar Ndiaye

❁ **Kédougou, jeudi 18 décembre 2015**

La région de Kédougou a accueilli la caravane d'information sur le BPS à la date du 17 décembre 2015. Après séance d'échange et de partage entre l'équipe du projet et le Directeur de l'ARD, la délégation a procédé à la traditionnelle visite de courtoisie des autorités administratives et a été reçu par le Gouverneur adjoint chargé du développement.

Par ailleurs, les participants ont manifesté leur satisfaction et adhésion aux actions et perspectives du projet BPS. Des recommandations ont été formulées à l'endroit de l'équipe du projet et de l'Etat (via PNDL) d'aller vers une généralisation du projet à l'ensemble des CL du Sénégal. Parmi les problèmes soulignés par les participants, il y a le suivi des projets, le faible niveau de formation des acteurs, l'harmonisation des interventions des partenaires dans les processus de participation citoyenne, l'absence de cadre légal pour l'autorité administrative pour approuver un budget participatif etc.

Quelques témoignages :

Deux résultats sont conséquemment attendus du BP : d'abord susciter l'adhésion des acteurs et ensuite une meilleure compréhension du processus du Budget participatif. Agir sur le cadre normatif et le changer ce serait souhaitable ». « un budget il est par essence participatif, il faut inciter à une budgétisation participative. Il n'y a pas de rejet systématique du principe du budget participatif...Nous travaillerons à l'adhésion des exécutifs locaux. Il faut donner aux citoyens l'occasion de se prononcer sur la gouvernance locale ».

Adjoint Gouverneur chargé du développement, M. Ahmeth THIAW

« Le BPS, est un projet qui vient à son heure cela permettrait aux partenaires de ne pas faire des choix disparates. Cependant, inconvénient constaté c'est qu'au niveau des foras de zones, les services techniques sont absents, c'est seulement au niveau du DOB que les services techniques sont représentés».

Adjoint au Maire Commune de Mapinaba, M. Bakary DIAKHA

🌸 Diourbel, mardi 12 janvier 2016

Le mardi 12 Janvier 2016, la région de Diourbel a reçu la caravane nationale d'information et de sensibilisation sur la participation citoyenne et de lancement communautaire du projet BPS.



Allocution de bienvenue du Directeur de l'ARD et des du représentant des élus, des partenaires du projet et ouverture de l'atelier par le Gouverneur Adjoint

Moment de présentation du Projet BPS et d'échanges avec les participants



C'est dans ce sens que pour les participants en particulier les élus et les autorités administratives locales ont souligné à l'unanimité l'importance et la pertinence du projet. De leur avis, le projet BPS est une approche innovante permettant non seulement de consolider la démocratie représentative locale par la participation active des citoyens dans la gestion des affaires locales.

■ **Quelques témoignages :**

« L'atelier vient renforcer davantage les acquis de ce que nous avons déjà fait dans le cadre de la phase pilote. Nous sommes maintenant édifiés au principe d'élaboration du BP en respectant toutes les étapes surtout que la volonté est là. Aujourd'hui, à mon avis le plus important est de réfléchir à comment incorporer la thématique relative à la prise en charge de la femme et de l'enfance dans la budgétisation participative. Je suggère comme recommandation de veiller au partage des expériences, c'est à dire à une mise en scène du processus de mise en œuvre du BP sous forme de plan d'expériences qui pourra être utile pour tout le monde et permettra de corriger certains dysfonctionnements. »

Le 2^e Adjoint au Maire de Diourbel Monsieur Mbaye Diakhaté.

« Le projet BPS est une initiative qui devrait nous permettre de renforcer la démocratie représentative locale par la participation des citoyens dans la gestion des affaires locales tout en renforçant l'objectif de l'Etat qui est d'institutionnaliser la participation citoyenne. En effet, l'implication et l'appropriation du projet par les populations locales sont à la base d'une réussite et de la pérennité du projet. Dans ce sens, je lance un appel à l'endroit des élus de faire en sorte que les populations puissent être associées à la gestion locale. »

Adjoint au Gouverneur chargé des Affaires Administratives Monsieur Samba Coumba Ndiaye.

⚙️ **Thiès, mardi 19 janvier 2016**

La caravane nationale d'information et de sensibilisation sur la participation citoyenne et le lancement

communautaire du projet BPS a été bouclée le mardi 19 janvier 2016 au niveau de la région de Thiès. La rencontre a été rehaussée par la présence de plusieurs personnalités : les élus, les chefs des services techniques déconcentrés, membres de la société civile de la région.



Allocutions de bienvenue par le Directeur de l'ARD et ouverture de l'atelier par le représentant des autorités locales

La région de Thiès constitue l'un des premiers terrains d'expérimentation du Budget Participatif avec la communauté rurale de Fissel. En effet, le processus de la budgétisation participative y a été ainsi initié en 2002 grâce à l'appui du Conseil rural et de la société civile. aux organisations communautaire de base très dynamiques. Une décennie après, une phase pilote d'expérimentation du BP initiée par le PNDL et Enda ECOPOP, a été mise en œuvre. au niveau des communes de Mont Rolland et de Cayar.



Séance de présentation du projet BPS par les membres de l'équipe du projet

L'état des lieux de la mise en œuvre de ces expériences du Budget Participatif ont mis en exergue certes des défis et contraintes qui sont dus en grande partie à la faiblesse des moyens financiers et humaines des communes, mais aussi des résultats très satisfaisants qui se traduisent entre autres par :

(i) l'amélioration de l'image de l'élu local de façon générale ; **(ii)** l'établissement d'une relation de confiance plus forte entre les Conseils et les communautés de base ; **(iii)** une plus implication des groupes vulnérables qui étaient traditionnellement les moins impliqués (les femmes et les jeunes) dans les processus de prise de décisions ; et **(iv)** une amélioration du recouvrement des taxes due à une prise de conscience des citoyens de leurs droits de

s'acquitter des impôts ; (v) le renforcement de la pertinence des choix des types d'infrastructure.

De point de vue des participants, le budget participatif constitue un outil performant de gestion transparente dont l'assemble des élus doivent adopter et se l'approprier. Cependant la mise en œuvre effective et la pérennisation du processus requièrent l'accompagnement des services techniques, l'information et la sensibilisation de toutes les parties prenantes ainsi que la coordination des différents acteurs intervenant dans le domaine de la budgétisation participative afin de démultiplier les capacités d'actions pour une plus grande vulgarisation du processus.

■ **Quelques témoignages retenus :**

« Le rôle des élus est capital dans les processus d'adoption de l'approche de la budgétisation participative ainsi que son institutionnalisation. Pour ce faire, les Maires doivent concourir à mettre en place le budget participatif quel que soit leur situation tout en prenant soin d'impliquer toutes les couches de populations (enfants, femmes, personnes à mobilité réduite, etc.) dans la gestion des affaires locales. L'adhésion au budget participatif doit relever d'un ferme engagement volontaire sans aucun apport extérieur car le Budget Participatif est un outil efficace et efficient de gestion des communes. »

Monsieur Yves Lamine Ciss, Maire de la commune de Mont Rolland.

« L'initiative est très importante. Au fait la décentralisation ne peut réussir nulle part tant que la dimension citoyenne n'est pas une réalité quotidienne. Comme recommandation forte, il faut mettre en place une bonne dynamique d'information et de sensibilisation parce que l'approche du projet BPS constitue une nouvelle démarche. En effet, de nombreuses collectivités locales ainsi que les citoyens qui y vivent ne sont pas encore sensibilisés, d'où la nécessité de mettre en place un plan de communication efficace qui accompagnera cette démarche. »

Monsieur Chérif Diagne, Directeur de l'ARD.

Au total, sous forme d'ateliers d'information et de sensibilisation, la caravane nationale sur le projet BPS a sillonné l'ensemble des quatorze régions du Sénégal et a constitué ainsi des temps forts de partage, d'échanges fructueux, et de recueils des contributions pertinentes issues des différentes parties prenantes sur le projet BPS. Elle a mobilisé de nombreux autorités et acteurs locaux (les élus, la société civile, les autorités administratives, la presse et les membres des communautés).

La caravane d'information et de sensibilisation sur le projet BPS a été très instructive pour les participants dans la mesure où elle leur a permis d'avoir une meilleure compréhension de l'approche et du processus de mise en œuvre du Budget Participatif. En effet, le BP a été déjà expérimenté dans vingt-huit collectivités locales en 2012 dans le cadre du projet pilote de mise en œuvre de la participation citoyenne. Les leçons apprises et les expériences tirées à

l'issue de cette phase pilote ont démontré un certain nombre d'avantages qui ont beaucoup contribué à la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base et la participation accrue des populations à la gestion de leurs terroirs. C'est ainsi que l'ensemble des participants en particulier, les élus et les autorités administratives ont bien magnifié la pertinence de la démarche mise en œuvre par le consortium de partenaires qui va permettre non seulement de consolider les acquis en matière de démocratie participative mais aussi favoriser l'émergence de nouvelles collectivités territoriales prospères, équitables, inclusives et respectueuses des droits humains.

De l'avis des participants, le projet BPS vient à son heure compte tenu de la forte demande sociale face aux moyens très limités des collectivités locales, et entre en droite ligne avec les préoccupations de l'Etat qui consiste à mettre en œuvre une nouvelle politique de décentralisation basée entre autres sur la reconstruction de territoires viables et compétitifs et la promotion de la bonne gouvernance.

Cependant, il faudra veiller à corriger certaines anomalies dans la mise en œuvre du processus tels les lenteurs notoires concernant l'exécution effective du projet par la mise à disposition des ressources nécessaires pouvant permettre aux collectivités locales bénéficiaires de mettre en application convenablement l'approche de la participation citoyenne une fois les conventions signées.

Par ailleurs, les différents acteurs rencontrés ont souligné que la mise en œuvre effective et la pérennisation du processus requièrent : *(i)* la formation et le renforcement des capacités des élus et autorités administratives sur les concepts et outils du processus d'élaboration du budget participatif ; *(ii)* l'information et la sensibilisation de toutes les couches de la population locale ; *(iii)* l'accompagnement des ARD pour l'opérationnalisation du processus dans les CL ; *(iv)* la coordination des différents acteurs intervenant dans le domaine de la budgétisation participative ; et *(v)* le suivi régulier et l'évaluation du processus d'exécution de la démarche de mise en œuvre du projet BPS dans les collectivités locales bénéficiaires qui doivent permettre de capitaliser au fur et à mesure de l'avancement des activités et d'effectuer les réajustements nécessaires.

❖ PRINCIPALES RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LES AUTORITES ET ACTEURS

Pour renforcer les chances de succès dans la mise en œuvre du projet BPS, il importe de prendre en compte un certain nombre de recommandations qui sont issues des différentes contributions, des séances d'échanges et de discussions fructueuses entre les participants et les intervenants :

✓ **L'implication des acteurs sur le choix des critères de sélection des collectivités locales**

Même si le choix des 45 premières CL renvoie à des critères de sélection reposant sur la pauvreté des communes clairement identifiés sur la base de l'enquête de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), il n'en demeure pas moins que les acteurs doivent aussi être impliqués pour le choix des 60 autres CL. Et pour le choix de ces critères, les collectivités locales proposent de mettre en place des cadres de concertation dynamique. Il s'agit de susciter un éveil de conscience chez l'ensemble des acteurs locaux afin qu'ils comprennent que la démarche de mise en œuvre de l'approche de la participation citoyenne requiert l'engagement et la mobilisation de tous les acteurs.

✓ **Le partage des résultats de l'évaluation de la phase précédente du projet BPS dans les vingt-huit collectivités bénéficiaires et la mise en place d'outils d'appropriation du processus**

Il semble judicieux de partager les résultats montrant l'efficacité du processus au niveau des vingt-huit collectivités ayant bénéficié du projet lors de la première phase. Dans ce cadre, il conviendra de mettre l'accent sur : **(i)** l'analyse des principaux résultats de l'expérience au niveau des vingt-huit communes bénéficiaires ; **(ii)** l'identification des véritables contraintes et des défis ainsi que des principaux facteurs de réussite ou d'échec ; **(iii)** la description des voies et moyens de réplique des bonnes pratiques identifiées au niveau des nouvelles collectivités choisies ; et **(iv)** la mise en œuvre d'outils de formations et de renforcement des capacités d'intervention des acteurs locaux pour une meilleure appropriation de l'approche du budget participatif.

✓ **L'information et la formation des autorités administratives, des élus et de tous les autres acteurs pour une meilleure appropriation de l'approche du BP**

Pour permettre au projet BPS d'impulser véritablement une dynamique de développement socio-économique dans ses zones d'intervention, il est indispensable de veiller au renforcement des capacités des élus, des autorités administratives et de tous les acteurs locaux afin de s'approprier de l'approche et des conditions de mise en œuvre du Budget Participatif. Par ailleurs, le processus de mise en œuvre de la budgétisation participative émane certes de l'affirmation de la volonté politique du Maire et de son bureau, mais l'implication des populations locales s'avère essentielle afin de susciter chez eux un réel engouement d'adhésion aux actions de développement local. Dans ce cadre, il conviendra de mettre l'accent sur l'information, la sensibilisation et la concertation avec les communautés à toutes les étapes de mise en place du budget participatif. En effet sans une réelle implication des communautés, le processus de participation citoyenne ne peut être effectif :

«Le projet BPS constitue une belle initiative qui vient à son heure, je suis d'avis que les collectivités locales ont pour mission essentielle de contribuer au bien-être des populations. Dans ce sens, il faut que nous considérons les populations comme certes des bénéficiaires mais aussi des acteurs à part entière du processus de la promotion du développement local, et c'est pourquoi il faut les informer sur tous les plans dans le cadre de l'exécution du projet Budget Participatif pour une meilleure participation citoyenne. »

Monsieur Cheikh Gueye, Maire de la Commune de Castors-Dieupeul-Derklé

✓ **La valorisation des avantages à entrer dans une démarche de participation citoyenne pour les CL**

Dans ce cadre, il conviendra de mettre l'accent sur les enjeux majeurs de la mise en œuvre de la participation citoyenne: (i) **un enjeu démocratique** consistant à améliorer la citoyenneté responsable (être acteur dans la société, en étant dépositaire de droits et devoirs vis-à-vis de l'intérêt collectif) ; (ii) **un enjeu financier** consistant à apporter une contribution financière pour la mise en œuvre du processus aussi bien pour les collectivités que pour les contribuables et ; (iii) **un enjeu électoral permettant aux** élus qui sont dans une dynamique de participation citoyenne avérée, d'être reconduits dans leur fonction. Ces enjeux confèrent à la participation citoyenne un caractère gagnant-gagnant pour toutes les parties prenantes. A

cet égard, le Budget Participatif est plus avantageux que le budget classique, d'où la nécessité pour les communes d'adhérer au processus.

✓ **La nécessité d'harmoniser les différentes initiatives de promotion de la participation citoyenne pour mieux asseoir une dynamique de développement socio-économique durable**

Il s'agit de renforcer les avantages découlant de l'adoption de l'approche de la participation citoyenne grâce à l'établissement de mécanismes d'harmonisation de l'ensemble des projets et programmes intervenant dans le domaine de la mise en œuvre du budget participatif au niveau des collectivités locales bénéficiaires. Le recensement des acteurs intervenant dans le domaine de la budgétisation participative s'avère également utile afin de démultiplier les capacités d'actions pour une plus grande vulgarisation du processus :

« Ce projet BPS vient à son heure, car le concept de participation citoyenne est aujourd'hui de plus en plus d'actualité, mais elle tarde à se matérialiser, (...), il faut harmoniser toutes les interventions inhérentes à la promotion de la participation citoyenne, car beaucoup d'expériences ont été menées mais jusqu'à présent l'impact est faible. Il est temps que les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et l'ensemble des acteurs locaux puissent coordonner leurs initiatives. En effet, toutes ces interventions promeuvent le développement socio-économique des territoires et par conséquent ce sont les populations locales qui en bénéficient. Ainsi la coordination des initiatives et interventions des différents acteurs ne fera que renforcer le processus de développement durable et l'émergence de territoires viables et compétitifs. »

Monsieur Abdoul Aziz Diop, Membre de la Coalition des Organisations de la Société Civile et de la Commission ITIE.

✓ **La mobilisation de tous les partenaires techniques et financiers intéressés par l'initiative pour accompagner le Projet BPS**

Pour permettre au projet PBS d'impulser véritablement une dynamique de développement durable des collectivités locales d'intervention, il est indispensable d'impliquer davantage de partenaires techniques et financiers afin de prendre en compte toutes les demandes d'adhésion au processus de BP des collectivités locales sénégalaises.

✓ **Les facteurs de risques majeurs à prendre en considération pour la mise en œuvre effective du processus de la participation citoyenne**

Afin de mieux promouvoir la mobilisation effective de l'ensemble des acteurs locaux autour de la participation citoyenne, il convient de prendre en considération deux inconvénients qui constituent des risques majeurs pour la mise en œuvre du processus : les tendances politiques et l'insuffisance de moyens matériels, humains et financiers qui plombent de plus en plus le développement économique et social des collectivités locales :

« Par rapport aux recommandations, il y a deux choses qui pèsent lourdement sur l'élan de développement : l'appartenance politique qui engendre un désaccord total entre les partisans du pouvoir et ceux de l'opposition qui ont tendance à annihiler toutes les réalisations et les engagements de l'équipe dirigeante. D'un autre côté, il y a l'insuffisance des recettes par rapport à la demande sociale qui est énorme. Il faut que l'on veille à la prise en compte de ces deux aspects. Le processus de développement local implique la participation de l'ensemble des communautés. Dans ce sens, il faut que tout le monde ait la générosité de mettre la main à la poche, de participer activement à la construction de nouvelles collectivités inclusives, prospères et porteuses de développement durable quel que soit son appartenance politique. »

Le Secrétaire Municipal de la commune de Yoff, Monsieur Pape Ndiaye Diouf.

✓ **L'impulsion d'une nouvelle conscience citoyenne en matière de fiscalité locale**

Le budget des collectivités locales repose sur les recettes et les dépenses pour une année financière. Dans le cadre du Budget Participatif, les pouvoirs publics doivent certes exécuter les actions prioritaires définies par les populations mais ces dernières sont dans l'obligation de s'acquitter convenablement de leurs taxes afin d'accroître les finances locales. Or, dans la majorité des cas, les communautés exigent la redevabilité de leurs dirigeants sans pour autant respecter leur devoir qui est de contribuer à la mobilisation des ressources locales. Le projet BPS doit permettre d'impulser une certaine conscience citoyenne en matière de contribution à la fiscalité locale. En effet une bonne décentralisation financière devrait nécessairement reposer sur la mobilisation effective de recettes propres des collectivités pouvant permettre ainsi le financement du développement local.

✓ **Le suivi et l'évaluation régulière de l'état d'exécution des priorités définies par les communautés**

Dans le souci de favoriser le développement économique et social des collectivités locales, il convient de mettre en œuvre des démarches appropriées de suivi et d'évaluation du processus d'exécution des budgets locaux, tout en les combinant avec des campagnes d'information et de sensibilisation en direction des différentes parties prenantes.

✓ **La capitalisation du processus de mise en œuvre du projet BPS comme moyen incontournable favorisant l'institutionnalisation du Budget Participatif**

Pour permettre au projet pilote d'impulser véritablement une dynamique d'institutionnalisation de l'approche de la budgétisation participative auprès des autorités étatiques, il est indispensable de veiller à la capitalisation des leçons apprises et des expériences tirées du processus sous forme de bande dessinée ou de supports pédagogiques en langues locales facilement compréhensibles par toutes les couches de la population. Ces formats d'édition favorisent une meilleure compréhension ainsi qu'une certaine appropriation de l'approche de la participation citoyenne.

I.4 ELABORATION DE LA CHARTE DU DROIT A LA CITE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le projet BPS vise à améliorer et à renforcer l'implication des citoyens dans la gestion des affaires locales et à implémenter la notion de droits et devoirs des citoyens à la cité. Dans ce2t objectif, une charte est élaborée pour poser, clarifier et sceller les obligations des autorités locales dans le cadre de l'exercice de leurs prérogatives, tout en livrant la quintessence des droits attachés à la citoyenneté locale.

Pour concrétiser la volonté de conception de ce document stratégique, un consultant a été recruté pour la préparation et l'élaboration de la charte du droit à la cité et de la participation citoyenne. Il s'agit du Docteur, Falilou Mbacke CISSE, Expert en décentralisation et développement local.

La charte est un cadre de référence pour définir une vision, des droits, un instrument qui va contribuer à faciliter les consensus des projets politiques dans les modalités de définition et de construction de la citoyenneté active. Son élaboration prend en compte les contours des dynamiques enclenchées à diverses échelles, avec pour points communs d'une part une plus grande responsabilisation des collectivités locales, et d'autre part un intérêt proportionnellement croissant pour l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques locales.

En lien avec le projet BP Sénégal, la charte aborde outre les objectifs, les concepts et domaines d'application, les valeurs et principes, les champs d'application et engagement sur les thèmes suivants :

- ***La démocratie locale et la participation citoyenne à la gestion publique locale***
- ***Les pouvoirs locaux, le Bien commun et le contrôle citoyen ;***
- ***Le développement socio-économique inclusif fondé sur l'égalité et l'équité de genre ;***
- ***Le cadre de vie et environnement.***

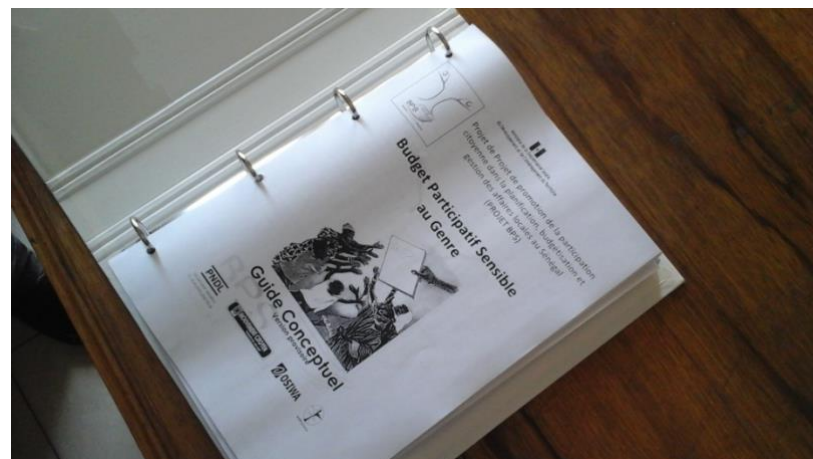
CHAPITRE II

*Renforcement des capacités d'intervention
des acteurs*

II.1 ELABORATION DES SUPPORTS DIDACTIQUES

Parmi les activités phares du Projet BPS figurent l'élaboration de supports didactiques. Il s'agit de concevoir des guides et manuels de formation adaptés au contexte sénégalais et répondant aux objectifs du projet en matière d'information, de sensibilisation et de formation des autorités administratives, élus et acteurs locaux. Ces supports vont renforcer les capacités des cibles du Projet BPS sur la participation citoyenne et la planification locale, la budgétisation et la gestion des affaires locales, la lutte contre la corruption, la gouvernance et le leadership local, les Droits Humains, Citoyenneté et Démocratie Locale.

En Conséquence, des personnes ressources ont été mobilisées pour l'élaboration de supports prenant en compte de manière exhaustive toutes les étapes devant permettre la réalisation des orientations de l'équipe du projet pour la réussite de cette activité.



II.2 FORMATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES SUR LE BUDGET PARTICIPATIF

Les participants à cette session sont les Préfets, Sous-préfets, Responsables du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, les partenaires du projet BPS.

Cet atelier qui s'est tenu du 10 au 11 décembre 2015 à l'Hôtel Amaryllis Saly a pour objectif :

- *de renforcer les capacités des autorités administratives sur le contenu du Budget Participatif et,*
- *de partager les informations sur le projet de promotion de la participation citoyenne à la planification, budgétisation et gestion des affaires locales au Sénégal.*

❖ Mise en route de l'atelier

Parce qu'il élargit et approfondit la participation des citoyens à l'affectation des ressources publiques, le budget participatif concourt à l'avènement de villes socialement mieux intégrées, en permettant aux catégories sociales traditionnellement marginalisées de rompre le cycle de l'exclusion. Le budget participatif peut, à terme, devenir un important outil de démocratisation des villes. C'est en ces termes que Monsieur Mamadou NDIAYE, Représentant de la DGAT (MINT) a déclaré ouverts les travaux de l'atelier de formation des Autorités administratives des zones où les 45 Collectivités locales expérimentent le budget participatif.



Prenant la parole, M. Bachir KANOUTE, Coordinateur exécutif de ENDA ECOPOP, a rappelé que la pratique du BP n'a fait que se développer depuis son apparition en Amérique Latine, et aujourd'hui dans le monde entier de plus en plus de villes en adoptent les principes, moyennant un grand nombre de variantes locales.

Ce processus de participation citoyenne doit permettre non seulement de renforcer les bases d'une gestion inclusive dans les collectivités locales sénégalaises, mais aussi de promouvoir une meilleure prise en charge des droits et des devoirs des citoyens, informe Ousseynou TOURE, Représentant du Secrétaire exécutif du PNDL.

Dans son introductif, Mme SELLY BA du mouvement Citoyen est revenue sur l'arrimage depuis Février 2015 du processus de révision de la SNEEG au regard des options du PSE pour créer les conditions d'une intégration effective du genre dans les tous les programmes sectoriels retenus dans le Plan d'Action Prioritaire ; cette situation constitue une opportunité à saisir pour une intégration du genre dans les politiques publiques.

Le Représentant des élus locaux en la personne du Président du Conseil départemental de Mbour est revenu sur les attentes fortes des élus quant-à l'application correcte du contenu du budget participatif. Il a enfin souhaité une extension du processus du budget participatif à plusieurs Collectivités locales.

❖ Temps forts de la formation

- **Monsieur Bachir KANOUTE** a informé les participants sur le contenu du Projet BPS dans ses grandes déclinaisons. Le ciblage, la répartition géographique, les volets d'intervention, les mécanismes de gestion et de coordination et le financement du Projet.
- **Monsieur Pape Mor NDIAYE, Consultant en Décentralisation** a abordé la première session en traitant le thème : **Le cadre institutionnel et organisationnel du BP et le niveau d'ancrage au Budget communal.** Durant cette session, il a été procédé au rappel : i) du principe de la participation comme étant une condition de réussite de la mise en œuvre du budget ; ii) du cadre légal de la participation ; iii) des limites à la participation. En outre, le budget participatif comme outil complémentaire a été traité. Il est l'occasion d'une plus grande participation des citoyens : « Ces initiatives encouragent judicieusement la prise de conscience par les populations de la nécessité de prendre en charge les rênes de leur propre développement » (Nach Mback, 2001 : 22). Enfin, le processus budgétaire : BP mécanisme de participation a été passé au peigne fin dans ses phases préparation, exécution et contrôle, en termes de Suivi : contrôle citoyen et des bénéficiaires, d'élaboration du Compte administratif / gestion et du Contrôle budgétaire de légalité.
D'intéressants débats ont ponctué cette communication qui aura permis de situer certains enjeux du droit administratif dans les Collectivités locales.
- **Mme Selly BA** a traité la session : **Le genre dans la budgétisation participative.** Dans cette communication, le rappel des contextes mondial, régional et national a permis de mieux situer la place du genre dans nos politiques nationales. Pour l'Etat du Sénégal, il existe autant indicateurs d'un choix de société basé sur les droits où l'égalité entre les sexes est clairement exprimée. Il s'en est suivi une clarification conceptuelle du genre. Selon Mme BA, L'APPROCHE GENRE constitue, à la fois : i) un concept sociologique analysant les modalités des rapports sociaux entre H/F ; ii) un objectif politique de mise en œuvre des droits humains fondamentaux ; iii) une

Méthodologie proposant des outils concrets pour une meilleure efficacité des institutions et de leurs actions. Le genre résulte du processus de socialisation des hommes et des femmes qui leur assigne des rôles et des responsabilités différents. C'est une variable socioculturelle qui permet de *comprendre les rapports sociaux entre hommes-femmes dans la société*.

- **L'ÉGALITÉ DE GENRE** :L'égalité est le principe selon lequel tous les êtres humains doivent être traités de la même manière, et disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs.
- **L'ÉQUITÉ DE GENRE** :L'équité renvoie au sentiment de justice social, signifie donner à chacun ce dont il a besoin. C'est pourquoi, l'équité ne se traduit pas toujours par une égalité de traitement. Elle nécessite un traitement différent afin de combler un désavantage.
- ***Que signifie le budget et pourquoi est-ce important? Qu'est-ce qu'une question de genre et pourquoi est-ce important dans la budgétisation genre? Pourquoi le genre dans le budget...*** Mme Ba est largement revenue sur cette interrogation en faisant un focus sur i) les besoins, les rôles sociaux et les responsabilités des hommes et des femmes ne sont pas les mêmes dans toutes les communautés ; ii) l'accès aux ressources et le niveau de participation au processus de prise de décision peuvent varier entre les hommes et les femmes ; iii) les perceptions des hommes et des femmes d'un problème et ses solutions potentielles seront aussi très différentes.

Mme BA est revenue sur ce que la budgétisation sensible au genre doit être et ce qu'elle ne doit pas être.

Une communication positivement appréciée par l'ensemble des participants qui ont renforcé leur compréhension de l'approche genre. Cette approche didactique a été basée sur des outils simples et une pédagogie de l'exemple. Des nombreux cas d'école et des simulations ont permis une meilleure facilitation du concept adressé à la budgétisation.

- **Monsieur BACHIR KANOUTE** a développé le thème : Le Budget participatif : dimensions et pratiques. D'abord, M. KANOUTE a passé en revue **le contexte d'intervention** des CL au niveau mondial, régional et national, pour mettre en exergue le paradoxe de la décentralisation politique et la centralisation budgétaire : Les États ne consacrent que 3 à 5% des budgets publics aux Collectivités territoriales. M. KANOUTE a insisté sur la nécessité d'un Changement de paradigme pour une approche de gouvernance vertueuse centrée sur une mobilisation accrue des ressources financières en vue de prendre en charge les besoins essentiels des populations et assurer le contrôle citoyen de l'action publique.

Ensuite, M. KANOUTE a introduit le **concept du Budget participatif**. Le Budget Participatif est un outils de la démocratie participative. Le Budget Participatif se définit comme un processus par lequel les communautés participent au débat sur les politiques publiques et décident des ressources publiques disponibles ou alors sont associées aux décisions relatives à leur affectation et en assurent le suivi.

- **L'Historique de la mise en œuvre du BP de 1989-1997:** de Porto Allègre, expérimentations dans villes d'Amérique latine (Brésil), en passant en 1997-2000: consolidation au Brésil, plus de 130 villes ont adopté l'approche du budget participatif. A partir de 2000: expansion à travers le Monde (Europe et Afrique), 2005

(Forum Mondiale DP Lyon): plus de 800, 2010 (FUM5 Rio de Janeiro, Brésil): environs 1300, 2012 Conférence internationale ODP: 2778. Au total, plus de 2800 collectivités appliquent le BP à travers le monde.

- **Les dimensions du Budget Participatif** : Financière et fiscales, normatives et juridiques, Territoriales, géographiques ou thématiques, Socio culturelles. Sur chacune de ces entrées, le formateur a attiré l'attention des participants sur les inputs et intrants à prendre en considération pour un respect strict des dimensions du BP. Quant aux principes fondateurs du BP.
- **Les principes fondateurs du BP** : Le Formateur est revenu sur les six étapes qui constituent les principes majeurs à respecter. Il s'agit de : la PARTICIPATION : Promouvoir la Participation des segments représentatifs à toutes les étapes du processus décisionnel (diagnostic, identification des besoins, priorisation, mise en oeuvre, suivi et évaluation participative) ; de la TRANSPARENCE et REDEVABILITE : Assurer la circulation de l'information budgétaire et l'obligation de rendre compte de l'utilisation des ressources publiques ; de l'EFFICACITE, EFFICIENCE : Inverser l'ordre des priorités et affecter les ressources budgétaires vers les besoins essentiels définis par les communautés ; de l'INCLUSION, EGALITE, EQUITE : Entre citoyens et territoires dans l'expression et la prise en compte des besoins; surtout des groupes et quartiers souvent marginalisés ; de la SOLIDARITE : Pour la formulation des intérêts individuels, l'identification, la négociation des priorités collectives et la mobilisation communautaire pour la prise en charge des enjeux communs choisis ; de la TRANSVERSALITE : Articuler les différentes échelles territoriales (village, quartiers, ville, région, pays) et promouvoir la cohérence des initiatives locales et les politiques sectorielles.
- **Les Acquis et défis des BPs africains** : Les acquis et les défis sont passés en revue par le formateur. Il s'agit, entre autres de :
 - Confusion entre approche de planification participative PCD/PIC (long terme) et Budgétisation Participative (court terme).
 - Les pesanteurs politiques et sociologiques des fonctions intermédiaires des administrations centrales, en faveur d'une décentralisation effective,
 - Volatilité, déperdition ou détournement des processus BP
- Enfin, la communication s'est terminée sur **les principales étapes de mise en œuvre du BP**. Une session interactive qui a suscité beaucoup d'interrogations en lien avec la place des Autorités administratives dans le processus ; le respect du contrôle de légalité, le principe de la libre administration des CL, le suivi des engagements de l'Etat aux côtés des CL, la nécessité de former l'ensemble des autorités administratives, le respect du cycle budgétaire et la nécessité d'aligner les investissements sur les orientations budgétaires à l'aune de la participation des citoyens. Sur toutes ces interrogations, le Consultant a fortement interagi avec les participants, dans une satisfaction globale au terme des sessions.

Au total, au terme de cet atelier de deux jours, les

- Les autorités administratives sont formés sur le contenu, les étapes et les outils du processus d'élaboration du budget participatif sensible au genre,
- Les informations sur le Projet BPS sont partagées avec les autorités administratives.

II.2 FORMATION DES SUPERVISEURS DU BP

Du 14 au 18 Décembre 2015 s'est tenu à l'hôtel Royal Saly, l'atelier de formation des superviseurs. Cette session de formation a été organisée dans le cadre du processus du Projet Budget Participatif Sénégal, pour renforcer les capacités des responsables des ARD dans la supervision du processus du BP dans les zones d'intervention du projet. Elle vise à doter les facilitateurs de l'approche du Budget Participatif, de capacités et compétences supplémentaires leur permettant de superviser, suivre et accompagner les approches de budget participatif, mis en œuvre par les animateurs locaux dans les collectivités locales d'intervention en vue de garantir la qualité des processus.



M. Bachir KANOUTE, Coordonnateur Exécutif de Enda ECOPOP, pendant la mise en route de l'atelier

Dans son **allocution de bienvenue** de M. Bachir KANOUTE, Coordinateur Exécutif de Enda ECOPOP a rappelé :

- *Le contexte d'après élections avec l'arrivée au sein des institutions locales de nouveaux élus dans les collectivités sénégalaises,*
- *l'Acte 3 de la décentralisation au Sénégal et ,*
- *la Charte Africaine des Principes de la Décentralisation et de la Gouvernance locale qui a été ratifiée au cours du dernier Sommet des Chefs d'Etats de l'Union Africaine tenu 26 juin 2014 à Malabo.*

Autant d'avancées et de réformes qui auront une répercussion sur la vie et le fonctionnement des institutions locales et sur les autorités élues chargées de les animer.

A la suite des mots de bienvenue et l'ouverture de la session, le formateur a invité les participants à se présenter, décliner leurs attentes et proposer des règles de travail pour la bonne marche de l'atelier. L'atelier s'est structuré autour des temps forts suivant :

- Un rappel sur le contenu du Projet, avec un focus sur les aspects introductives sur le concept du budget participatif dans ses grandes déclinaisons, ses dimensions et principes fondateurs.
- Un centre d'intérêt sur l'articulation entre le concept de BP et l'introduction à la supervision. Le concept de « meta reflecting team » a été abordé, suivi d'un cas pratique sur une expérience d'accompagnement sur le BP dans une commune.
- La tenue des travaux de groupes avec les participants sur le bilan-évaluation notamment par l'analyse des étapes de la supervision : pourquoi faire le bilan-évaluation, quels sont les acteurs, les produits, les enjeux clés...
- Le partage de la « charte 0 » de la participation citoyenne aux participants et l'amélioration du Draft.



Séance de partages entre les participants et l'équipe du projet sur la Charte de la participation

A la suite de la présentation du contenu de la charte, des groupes ont été formés pour une lecture plus en détail, ce qui a permis aux participants de formuler les propositions suivantes :

- *Simplifier le texte,*
- *Eviter les tournures trop lourdes,*
- *clarifier la position de la charte par rapport à la convention avec les CL dans le cadre du Projet BPS,*
- *Clarifier le niveau d'engagement des facilitateurs BP et des responsables (élus) par la charte.*

Pour sa part, le formateur a rappelé que la charte n'est pas une convention, il insiste sur le fait que les autorités locales doivent être amenées à respecter moralement les engagements consentis. La charte est une adhésion volontaire. Les populations ont le pouvoir d'interpeller l'opinion et les autorités en cas de non respect des dispositions.



De plus, dans le processus d'accompagnement des CL pour la mise en oeuvre du BP, l'équipe du projet a fait la proposition de primer les meilleures ARD qui se sont distinguées.

II.3 FORMATION DES ACCOMPAGNATEURS AUX APPROCHES DE PREVENTION ET ERADICATION DE LA CORRUPTION DANS LES COLLECTIVITES LOCALES

L'exécution des compétences spécifiques et générales, l'administration des finances locales, la mise en œuvre de la planification locale et de la gouvernance locale, la dynamisation des cadres de concertation, la responsabilisation citoyenne dans la gestion des affaires locales, requièrent un pilotage performant et revêtent une grande importance pour nos Collectivités locales. Pour y arriver, des modèles de gestion des affaires locales basés sur un contrôle rigoureux et une application correcte des mécanismes de contrôle de l'utilisation des ressources locales doivent être promus.

C'est dans ce contexte qu'est organisée la présente session de formation, qui vise à doter aux facilitateurs de l'approche du Budget Participatif, des capacités et compétences supplémentaires leur permettant d'accompagner les décideurs et acteurs des collectivités locales d'intervention pour la prévention et l'éradication de la corruption. L'atelier de formation des accompagnateurs s'est déroulée du 22 au 26 février 2016 à Saly Hôtel.

Au cours de la période susmentionnée les activités majeures suivantes ont été réalisées :

- Lundi 22 au Mardi 23 février : *Séance introductive et analyse du rôle des praticiens anti-corruption*



Les mots de bienvenue et d'ouverture ont été prononcés par M. Ousseynou TOURE du PNDL et M. M Mamadou Diop du MGLDAT.

A la suite de leurs interventions, M Bachir KANOUE et Mme Andreea BUZEC, facilitatrice de cet atelier, ont introduit la session et la séance d'analyse du rôle des praticiens anti-corruption.



- **Formation des accompagnateurs dans leur rôles de praticiens anti-corruption** comme formateur, consultant et facilitateur par des procédés de questions / réponses, brainstorming, des travaux de groupes et restitution en plénière afin de permettre aux participants de mieux comprendre les concepts et principes sur ces concepts.

Cette première partie s'est structurée autours des sessions suivantes :

- *Le rôle des praticiens anti-corruption comme formateur, consultant et facilitateur,*
- *Les règles du feed-back,*
- *Formation de 6 équipes, clarification des pas de l'atelier pilote, construction du scenario, division des rôles,*
- *Préparation de l'atelier pilote.*



- **Mercredi 24 au vendredi 26 février : Atelier pilote**
 - *Session 1 : c'est quoi la corruption, quelle est notre opinion sur la corruption ?*
 - *Session 2: Pourquoi est-il important d'adresser la corruption ?*
 - *Session 3: Introduction de l'expérience de succès de La Paz en ce qui concerne le traitement et la prévention de la corruption*
 - *Session 4: Application des concepts fondamentaux pour identifier la vulnérabilité a la corruption de notre organisation*
 - *Session 5: Analyse détaillée des activités vulnérables a la corruption*
 - *Session 6: Solutions possibles pour traiter et prévenir la corruption*

Cet atelier pilote, s'est déroulé en alternant les travaux de groupes des accompagnateurs pour l'appropriation du guide pratique, la confection de supports et l'animation d'une session pilote sur les thématiques ci-dessous. Ces sessions ont été suivies par des séances de feedback

permettant aux accompagnateurs de faire l'auto diagnostic et aux formateurs de faire des feedback sur la session.



L'atelier pilote a été suivi de l'élaboration du Plan d'actions pour l'appropriation des approches et méthodes de lutte contre la corruption et sa promotion dans les collectivités locales sénégalaises. Les participants ont proposé des orientations pour disséminer les acquis de cette formation dans les collectivités locales sénégalaises. Ainsi 04 orientations majeures ont été déclinées :

- ☞ **Faire des restitutions internes auprès des institutions de provenance**
 - MGLDAT et Directions
 - ARD
 - Partenaires techniques du projet (PNDL, ONU FEMME, OSIWA, ENDA)
- ☞ **Organiser un atelier d'information et de plaidoyer à l'échelle nationale**
 - MGLDAT
 - Directions du MGLDAT
 - AMS / ADS
 - Partenaires au développement
- ☞ **Organiser des ateliers locaux d'information et de sensibilisation**
 - Avec les décideurs et acteurs au niveau Départemental
 - Avec les décideurs et acteurs au niveau Communal
- ☞ **Accompagner les collectivités locales du Projet BPS pour la promotion des approches et méthodes de lutte contre la corruption**
 - Elaboration d'un plan stratégique d'accompagnement des CL
 - Relecture et réadaptation du guide
 - Choisir les collectivités locales tests et préparer la mise en œuvre le processus.

➤ Evaluation de la session et certification

Les participants ont passé en revue les attentes formulées le premier jour et se sont félicités des acquis et résultats au terme de la session. Ils ont adressé des remerciements à l'ensemble des partenaires techniques du Projet BPS et en particulier à l'équipe de formateurs pour la qualité de la prestation.

La clôture de la session a été présidée par le Coordinateur Exécutif de Enda qui a félicité les nouveaux accompagnateurs des CL pour la promotion des approches et méthodes de lutte contre la corruption. Il s'est félicité des acquis de cette session et a également encouragé les participants à rapidement opérationnalisés les acquis de cette session avant de procéder avec son co-formateur du FPDL, M. Andreea BUZEC, à la clôture de la session formation qui a procédé au paravent à la remise des attestations de formation.



Remise Responsable Planification et Formation ARD Louga



Remise attestation Responsable Suivi évaluation ARD Matam



remise attestation au représentant de la Direction des Collectivités Locales du MGLDAT

II.4 FORMATION DES FORMATEURS EN LEADERSHIP LOCAL

Les données de l'environnement international et les dynamiques nationales font que le principe de la décentralisation des pouvoirs est accepté et même totalement intégré parmi les facteurs d'une démocratie effective. Force est cependant de noter que, jusqu'ici les collectivités n'arrivent pas, à jouer pleinement leur rôle de catalyseur du développement local. Les autorités locales et leaders de la société civile ont souvent du mal à impulser des dynamiques de développement du fait de la faiblesse de leur leadership.

La formation en leadership Local constitue une opportunité d'enrichir le processus de prise de décision des élus et acteurs locaux grâce à une représentation efficace dans le processus décisionnel et à une plus grande diversité dans le style de leadership. C'est ce qui justifie la prise en charge de cette problématique parmi les activités de renforcement des capacités des décideurs et acteurs locaux dans le cadre du Projet BPS.

L'atelier de formation des formateurs en Leadership Local s'est déroulé du 01 au 11 Mars 2016 à Saly Hôtel. La session de formation vise à doter aux facilitateurs de l'approche du Budget Participatif, des capacités et compétences supplémentaires leur permettant d'accompagner les élus locaux afin de mieux prendre en main le processus de représentation, tout en les habilitant à mieux diriger le travail d'équipe et la mobilisation des populations.

Au cours de cet atelier les activités majeures suivantes ont été réalisées :

➤ **Mardi 01 Mars : *Ouverture et introduction de la session***

✓ *Mise en route de l'atelier*



L'atelier a démarré par les mots de bienvenue du Coordonnateur Exécutif de enda ecopop, M. Bachir KANOUTE, qui a saisi l'opportunité pour rappeler le contexte, les objectifs et les grandes composantes du projet BPS.

Par la suite, M. KANOUTE a évoqué la volonté du MGLDAT et des partenaires du projet BPS que sont le PNDL, ONU FEMME, OSIWA et enda ecopop à consolider les dynamiques de promotion de participation citoyenne en cours dans les collectivités locales sénégalaises. Le formateur a par la suite présenté les objectifs et l'agenda de la session avant que la parole ne soit ensuite donnée aux participants pour se présenter, décliner leurs attentes et proposer des règles de travail pour la réussite de l'atelier.

✓ *Panorama des compétences clés du leadership local et Introduction théoriques aux concepts et définitions de la formation des adultes*

L'objectif de cette session était d'amener les participants à mieux comprendre les concepts et principes sur le Leadership Local. Il a aussi permis de décrire aux participants les compétences qui se rattachent à la fonction de leader pour construire la vision commune de développement local et la conduite des affaires publiques partant des besoins et des priorités des populations.

Ces rôles et responsabilités clés de l'élus sont regroupées autour de 12 compétences : *représentation, communication, facilitation, exercice du pouvoir, prise de décision, élaborateur de politiques, mobilisateur, négociateur, gestionnaire des finances locales, contrôleur des politiques locales, manager des institutions locales, leader.*

Ainsi les participants ont été amenés à comprendre le fait qu'à titre de leader, l'élus est appelé à jouer tous les rôles qui sont à sa disposition pour faciliter la réalisation des changements majeurs au sein de la collectivité locales et améliorer la qualité de vie de ses concitoyens.

Ainsi le formateur a partagé avec les participants, les connaissances, outils, mécanismes et méthodes significatives que les élus doivent disposer dans leur fonction de représentation et les conseils pratiques pour générer les changements attendus auprès des populations.

➤ **Mercredi 02 au jeudi 03 Mars : Formation d'adulte : *Revue des concepts usuels et des outils***



Cette session a permis de passer en revue et d'approfondir les connaissances des participants sur les concepts et outils relatifs à la formation d'adultes. En plénière ou en petits groupes, les formateurs et les participants ont échangé sur

les aspects suivants : *le processus d'apprentissage des adultes, les outils en andragogie, le style d'apprentissage des adultes, le cycle d'apprentissage, le rôle du formateur, les supports du formateur, les outils du formateurs.*



Après avoir été répartis en groupes, les participants ont lu et exploité la boîte à outils mis à leur disposition et ont simulé en plénière des cas pratiques d'élaboration et de diffusion des supports de formation avec le matériel disponible en salle.

➤ Vendredi 04 au dimanche 06 Mars : Préparation atelier pilote

Après l'étape d'initiation à l'utilisation des outils et supports, le formateur a amené les participants à améliorer de manière conséquente leurs connaissances sur les techniques d'élaboration d'une stratégie de formation des élus, mais aussi et surtout sur la définition d'un objectif de formation des élus.

De plus, les caractéristiques d'un groupe efficace et les techniques de feedback en formation ont été également expliquées aux participants afin de leur permettre d'assurer une facilitation réussie dans le cadre des ateliers de formation des élus.

Pour terminer cette session, le formateur a passé en revue les différents thèmes ou compétences du leader qui sont développés dans le manuel de formation et reparti les participants en 05 groupes de travail. Chaque équipe a reçu 02 compétences sur lesquelles elle pourra se mettre en exergue afin de se préparer à conduire des sessions de formation pilote.



Ainsi, dans un premier temps, chaque groupe a pu élaborer et restituer sa fiche d'animation, définir les objectifs d'apprentissage et les résultats attendus d'une session de formation, élaborer son agenda avec un contenu détaillé d'une séance de formation

basée sur les différents outils analysés au préalable (étude de cas, réunion-discussion, interroger-questionner-répondre, jeu de rôle ou simulation) avec à l'appui des supports visuels (padex, affichettes, PowerPoint, etc.).

Après, les feedbacks des participants et des formateurs, les groupes se sont retrouvés pour finaliser les supports et outils d'animation et la journée du dimanche 06 a été aussi mis a profit pour la préparation des sessions pilotes.

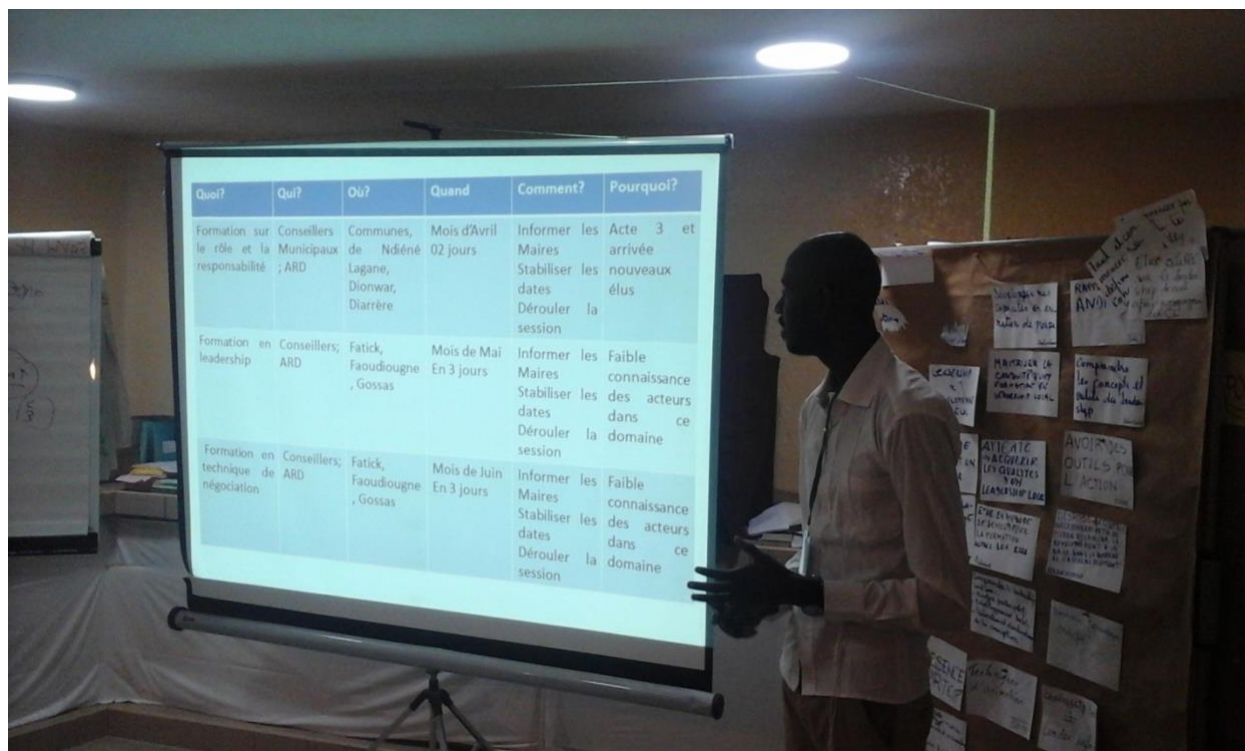
➤ **Lundi 07 au jeudi 10 Mars : Atelier pilote**

L'atelier pilote, s'est déroulé du lundi 07 au jeudi 10 mars en amenant les participants à s'appuyer sur le manuel de formation pour la confection de supports et l'animation d'une session pilote sur les thématiques ci-dessous. Il a permis aux formateurs d'expérimenter les outils et concepts reçus et de les tester devant un public. Ces sessions ont été suivies par des séances de feedbacks permettant aux participants de faire l'auto diagnostic et aux formateurs de faire des feedbacks sur la session.



➤ **Vendredi 11 Mars : Elaboration et restitution des Plans d'actions**

L'atelier pilote a été suivi le vendredi 11 mars de l'élaboration des projets d'utilisation des compétences acquises et de l'ébauche des Plan d'actions pour l'appropriation des compétences du leadership local dans les collectivités locales. Chaque participant a ainsi partagé son plan d'action et reçu des feedbacks pour l'amélioration de ses propositions.



➤ **Evaluation, certification et clôture de la session**

Selon le point de vue des participants, l'initiative d'organiser un tel atelier, a montré une portée réelle en matière de prise de conscience des enjeux de la mise en œuvre du Leadership Local. En passant en revue leurs attentes exprimées au premier de la formation, les participants ont tous magnifié les acquis et résultats obtenus au terme de la session.

En plus des multiples témoignages exprimés lors de l'évaluation de leurs attentes, les participants ont également adressé des remerciements à l'équipe de formateurs pour la qualité de la prestation, mais aussi à l'ensemble des partenaires techniques du Projet BPS pour tout le soutien apporté pour la réussite de l'atelier.

Toutefois, les participants ont eu à souligner dans leurs recommandations, la nécessité de veiller à pérenniser les acquis de la formation par la prise en compte des recommandations telles que les restitutions des temps forts de la formation auprès des autres membres des organisations mandataires, et le soutien des institutions et partenaires techniques du projet BPS pour la tenue des sessions de formation au sein des CL partenaires, le suivi et l'évaluation du processus.

La clôture de la session a été présidée par le Coordinateur Exécutif de Enda qui a félicité les nouveaux formateurs en Leadership Local. Il a également encouragé les participants à mettre en oeuvre les connaissances, outils et méthodes acquis avant de procéder à la clôture de la session et la remise des attestations de formation.



Remise attestation à la représentante du PIDES, Ministère de la Femme.



Remise attestation au représentant du programme GELD/ONU FEMME



Remise attestation au Responsable Formation et Planification ARD Kédougou

II.5 FORMATION DES FACILITATEURS DU BUDGET PARTICIPATIF

La présente session de formation vise à doter au projet BPS un pool de facilitateurs de l'approche du Budget Participatif, des capacités et compétences supplémentaires leur permettant d'accompagner les décideurs et acteurs des collectivités locales d'intervention pour une gouvernance participative inclusive.

L'atelier de formation des facilitateurs du Budget Participatif sensible au genre s'est déroulée du 24 au 02 Avril 2016 au CRETEF de St -Louis. Au cours de la période susmentionnée les activités majeures suivantes ont été réalisées :

- Jeudi 24 Mars : **Ouverture et introduction sur le Budget Participatif sensible au genre.**



Les mots de bienvenue et d'ouverture ont été prononcés par M. Alpha FAYE du Mouvement Citoyen, M. Ousmane SOW Directeur de l'ARD de St-LOUIS représentant le PNDL et Mlle. Seynabou SARR Projet GELD/ONU FEMMES.

A la reprise de la pause, M. Bachir KANOUTE et Abdou Khadre TALL, formateurs de cet atelier, ont introduit la session et la séance de présentation de l'historique et le cadre institutionnel la budgétisation sensible au genre.

- **Formation des facilitateurs accompagnateurs des collectivités locales dans les régions du Nord par des procédés de questions / réponses, brainstorming, des travaux de groupes et restitution en plénière afin de permettre aux participants de mieux comprendre les concepts et principes sur du le BpG.**

Cette première partie s'est structurée autour des activités suivantes :

- *Présentation de l'objectif de la session,*
- *Cadre de la décentralisation et Budget des collectivités locales*
- *Contexte des collectivités locales*
- *Présentation du concept de Projet BP Sénégal*
- *Introduction et panorama BP dans le Monde*
- *Analyse du processus.*



Par la suite, M. KANOUTE a évoqué la volonté du MGLDAT et des partenaires du projet BPS que sont le PNDL, ONU FEMME, OSIWA, Enda Ecopop et le Mouvement Citoyen à consolider les dynamiques de promotion de participation citoyenne en cours dans les collectivités locales sénégalaises. Il a par la suite présenté les objectifs et l'agenda de la session avant que la parole ne soit ensuite donnée aux participants pour se présenter, décliner leurs attentes et proposer des règles de travail pour la réussite de l'atelier.

À signaler, la visite de la Présidente du Mouvement Citoyen, Madame Penda MBOW, qui est largement revenu sur la l'importance de la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales mais aussi le rôle de ENDA dans le réveil des masses populaires pour un monde solidaire. Elle a aussi souligné l'espoir que fonde le Projet de Budgétisation Participative sur les futurs facilitateurs, participants de cet atelier, pour une bonne organisation de la participation citoyenne érigée au rang de principe dans le nouveau code général des collectivités locales avec la communalisation intégrale pour corriger les disparités entre milieu urbain et milieu rural à travers la territorialisation des politiques publiques



- Vendredi 25 Mars 2016 : **Dimension genre dans le BP**
 - *Historique, dimensions et principes du BP.*
 - *Genre dans la budgétisation participative*
 - *Approches, Outils et méthodes de mise en œuvre du BP.*



- **Le genre dans la planification participative** a été développé par Dr Selly Ba, Sociologue du Mouvement Citoyen

- Elle est largement revue sur le concept de Genre, l'historique du concept, le contexte sénégalais avec le PSE, l'Acte 3 de la décentralisation. Aussi elle a rappelé la différence genre et sexe, l'égalité de genre, l'équité de genre. Dr Ba a abordé l'importance de la question de genre dans la budgétisation mais aussi amené les participants à connaître ce qui n'est pas genre.

- **Samedi 26 Mars 2016**

L'agenda du jour s'est structuré comme suit :

- *Introduction à la facilitation des ateliers de Budget Participatif*
- *Méthode des discussions ciblées sur le Budget.*
- *Définition Question Focale.*
- *Méthode des ateliers du Budget Participatif*
- *Analyse du processus*



Cette session a permis de passer en revue et d'approfondir les connaissances des participants sur les concepts et outils relatifs à la facilitation. En plénière ou en petits groupes, les formateurs et les participants ont échangé sur les aspects suivants : *la facilitation des ateliers, la formulation de la question focale, les outils en andragogie, le style d'apprentissage des adultes, le cycle d'apprentissage, le rôle du facilitateur, les outils du facilitateur.*



- ☞ **Visite du Directeur de l'APIX, Maire d'Aéré LAO** qui a fortement exhorté les participants à mieux suivre pour être à mesure de dérouler le processus dans les collectivités locales donc la sienne. Il a aussi magnifié l'approche inclusive qui est la seule voie dans la réalisation des infrastructures car au finish dira-t-il : « les populations sont les seules bénéficiaires de ses réalisations et en sont les usagers »

➤ **Dimanche 27 Mars 2016**

Cette journée s'est déroulée autour des activités suivantes :

- Mise en train
- Méthode de planification
- Support du facilitateur
- Partage d'expériences : ONU FEMMES



Le formateur durant cette session est revenu sur les méthodes de planification et les supports du facilitateur. Les participants après avoir suivi la présentation sur l'expérience du projet GELD, ont échangé sur cette approche et fait le lien avec le processus du BpG.

➤ **Lundi 28 Mars au 29 Mars : Préparation atelier pilote**

L'agenda du jour s'est structuré comme suit :

- Valeurs, attitudes, comportement et éthiques du facilitateur du BpG
- Rappel des consignes de groupes
- Partage d'expérience BP Mouvement citoyen

Cet atelier pilote, s'est déroulé en alternant les travaux de groupes des facilitateurs pour l'appropriation du guide pratique, la confection de supports et l'animation d'une session pilote sur les thématiques ci-dessous.



Ces sessions ont été suivies par des séances de feedback permettant aux facilitateurs de faire l'auto diagnostic et aux formateurs de faire des feedbacks sur la session.

Après l'étape d'initiation à l'utilisation des outils et supports, le formateur a amené les participants à améliorer de manière conséquente leurs connaissances sur les techniques d'élaboration d'une stratégie de facilitation des différentes étapes du processus du BpG, mais aussi et surtout sur la définition d'un objectif de facilitation de chaque étape du processus.

De plus, les caractéristiques d'un groupe efficace et les techniques de feedback en formation ont été également expliquées aux participants afin de leur permettre d'assurer une facilitation réussie dans le cadre des ateliers dans le processus de la budgétisation sensible au Genre.

Pour terminer cette session, le formateur a passé en revue les différentes étapes du BpG qui sont développées dans le manuel de formation et reparti les participants en 06 groupes de travail. Chaque équipe a reçu 01 étape du processus sur laquelle elle pourra se mettre en exergue afin de se préparer à conduire un atelier de facilitation pilote.



Ainsi, dans un premier temps, chaque groupe a pu élaborer et restituer sa fiche d'animation, définir les objectifs d'apprentissage et résultats attendus d'atelier de facilitation, élaborer son agenda avec un contenu détaillé d'une séance de facilitation basée sur les différents outils analysés

au préalable (étude de cas, réunion-discussion, interroger-questionner-répondre, jeu de rôle etc.) avec à l'appui des supports visuels (padex, affichettes, PowerPoint, etc.).

Après, les feedbacks des participants et des formateurs, les groupes se sont retrouvés pour finaliser les supports et outils d'animation et la matinée du Mardi 29 a été aussi mis à profit pour la préparation des sessions pilotes.

➤ Mercredi 30 Mars au vendredi 01 Avril : Atelier pilote



L'atelier pilote, s'est déroulé du Mercredi 30 Mars au 01 Avril en amenant les participants à s'appuyer sur le manuel du facilitateur pour la confection de supports et l'animation d'une session pilote sur les

thématiques ci-dessus. Il a permis aux facilitateurs d'expérimenter les outils et concepts reçus et de les tester devant un public. Ces sessions ont été suivies par des séances de feedbacks permettant aux participants de faire l'auto diagnostic et aux formateurs de faire des feedbacks sur la session.

➤ Samedi 02 Avril : **Elaboration et restitution des Plans d'actions**

L'atelier pilote a été suivi le samedi 02 Avril de l'élaboration d'une ébauche de plan d'actions pour l'appropriation des compétences du facilitateur dans les collectivités locales du Nord. Chaque binôme par collectivités et le reste des participants ont ainsi partagé leurs plans d'actions et reçu des feedbacks pour l'amélioration de ses propositions.

Les participants ont proposé des orientations pour disséminer les acquis de cette formation dans les collectivités locales sénégalaises. Ainsi 05 orientations majeures ont été déclinées :

- ☞ Faire des restitutions internes auprès des institutions ou collectivités locales de provenance
- ☞ Organiser un atelier d'information et de plaidoyer auprès des autorités locales et organisation de la société civile.
- ☞ Organiser des émissions radiophoniques ou caravanes locaux d'information et de sensibilisation dans la zone d'intervention du Mouvement Citoyen et de GELD
 - Avec les décideurs et acteurs au niveau Départemental
 - Avec les décideurs et acteurs au niveau Communal
- ☞ Identifier les collectivités locales intéressées dans la zone Nord
- ☞ Accompagner les collectivités locales en fonction des étapes d'exécution du budget en cours :
 - Affirmation de la volonté politique,
 - Fora de Quartiers,
 - Forum des Délégués,
 - Forum Communal,
 - Vote du budget
 - Exécution et suivi,
 - Bilan et évaluation

L'EBAUCHE DE PLAN D' ACTIONS DES PARTICIPANTS POUR LES 06 PROCHAINS MOIS



➤ **Evaluation, certification et clôture de la session**

Selon le point de vue des participants, l'atelier a permis de bien saisir toute l'attention qu'on doit observer, lorsqu'on veut faire du BpG dans une collectivité locale. Aussi ils ont témoigné de la nécessité d'être accompagnés pendant un certain temps pour une meilleure appropriation des techniques de facilitation.

Par ailleurs, la revue des attentes exprimées au premier jour de la formation a permis aux participants de revenir sur les acquis et résultats obtenus au terme de la session.

En plus des multiples témoignages exprimés lors de l'évaluation de leurs attentes, les participants ont également adressé des remerciements à l'équipe de formateurs pour la qualité de la prestation, mais aussi à l'ensemble des partenaires techniques du Projet BPS avec une mention spécial au Mouvement Citoyen pour tout le soutien apporté pour la réussite de l'atelier.

Toutefois, les participants ont eu à souligner dans leurs recommandations, la nécessité de veiller à pérenniser les acquis de la formation par la prise en compte des recommandations telles que les restitutions des temps forts de la formation auprès des organisations et ou collectivités locales mandataires. Ils ont également demandé le soutien des institutions et partenaires techniques du projet BPS pour l'accompagnement du processus de budgétisation participative sensible au Genre dans toutes les collectivités locales des régions du Nord, le suivi et l'évaluation du processus.

La clôture de la session a été présidée par le Coordonateur du Mouvement Citoyen qui a félicité les nouveaux facilitateurs. Il a également encouragé les participants à mettre en œuvre les connaissances, outils et méthodes acquis avant de procéder à la clôture de la session et la remise des attestations de formation avec le Coordinateur d'Enda Ecopop.



Remise attestation à la Chargée de programmes MC



Remise attestation Chef de service
Départemental d'Appui au Développement de
Kébémér.



Remise attestation à Mme Seynabou SARR du Projet GELD /ONU-FEMME

CHAPITRE III

Mise en place et fonctionnement des observatoires de démocratie participative

III.1 CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE POUR LA FIABILISATION ET LA TRANSPARENCE DANS LA FISCALITE LOCALE

❖ **Contexte et justification**

A travers, la troisième réforme du cadre de la décentralisation (Acte 3 de la décentralisation) lancée en mars 2013, l'ambition majeure du gouvernement du Sénégal consiste à promouvoir entre autres l'émergence des collectivités locales attractives par la mise en œuvre d'alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de réaliser des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux et durable.

Un des piliers de cette réforme repose sur l'amélioration du cadre financier de la décentralisation. Les différents mécanismes de financement ont fait l'objet d'analyse pour en identifier les avancées et contraintes majeures. Parmi ces dernières, il y a les ressources affectées aux communes à titre le fonds de dotation de la décentralisation (FDD), qui sont non seulement mises en place très tardivement, mais aussi leurs montants reste dérisoires par rapport au coût des charges transférées par l'Etat aux collectivités locales.

D'autres taxes bien que prévues par le code n'ont jamais ou rarement fait l'objet de mobilisation (taxe de balayage, taxe sur les machines à coudre, taxe sur les balcons en saillie, taxe sur les déversements à l'égout, taxe sur de désinfection et de désinsectisation, etc.).

Les principales raisons avancées pour expliquer ces défaillances sont :

- *Un système de collecte obsolète faisant souvent l'objet de fraude ;*
- *Une absence de contrôle efficace des recettes collectées ;*
- *Un déficit d'information du contribuable et de communication sur l'usage des ressources locales collectées ;*
- *Une faiblesse de la mobilisation des recettes qui handicape le recouvrement optimal des ressources locales ;*
- *Des entraves d'ordre administratif lié à l'émission souvent tardive des rôles et à leur non fiabilité ;*
- *Des dégrèvements et exonérations souvent accordés par l'Etat et sans compensation au profit des communes ;*
- *Un manque de performance du recouvrement de certains impôts et taxes (taxes directes ou indirectes, revenus du domaine, revenus du patrimoine, patentes, licence, etc.).*

Partant de l'hypothèse qu'une bonne décentralisation financière devrait d'abord reposer sur la mobilisation effective de recettes propres des collectivités, il nous paraît urgent, pour approfondir les acquis de l'Acte 3 de la décentralisation de mettre en œuvre des solutions innovantes au profit des collectivités locales et pour le financement du développement local.

❖ **Objectifs**

La mise en place d'une application informatique pour la fiabilisation et la transparence dans la fiscalité locale s'inscrit dans la perspective d'accompagner l'Etat dans la recherche de solutions durables pour améliorer la gestion financière dans les collectivités locales par une meilleure maîtrise de la chaîne fiscale, une amélioration de la mobilisation des ressources fiscales et la promotion d'une citoyenneté fiscale.

L'objectif majeur de cette initiative consiste à promouvoir l'utilisation de supports de technologies de l'information et communication (TIC) en particulier le système intégré de collecte des taxes communales dénommé "YTAX"¹, pour une fiabilisation de l'assiette fiscale, l'amélioration de la collecte des recettes fiscales et la transparence dans la gestion des finances locales. Une telle innovation constitue également une avancée pour l'insertion efficace et efficiente des outils numériques dans les stratégies de développement local.

De façon spécifique, il s'agit de :

- *Doter les collectivités locales sénégalaises d'un système innovant de collecte des recettes pour une meilleure gestion de leurs finances ;*
- *Favoriser une forte mobilisation des recettes fiscales locales par l'émergence d'une culture de transparence et de réédiction des comptes sur la chaîne fiscale locale ;*
- *Améliorer les attitudes et les aptitudes des acteurs impliqués dans la mobilisation des ressources locales (les agents collecteurs, les percepteurs, les gestionnaires) par la formation et le renforcement des capacités à l'utilisation du système YTAX.*
- *Assurer une meilleure information et l'appropriation de la réglementation fiscale et des budgets par les divers acteurs.*

❖ Présentation du dispositif

- Le système est composé d'un **terminal** détenu par le collecteur de taxes et **ordinateurs** installés à la Perception Municipale et à la Mairie,

- Le **terminal** inclut à la fois un téléphone portable doté d'une puce 3G et une mini-imprimante,

- Les **ordinateurs** dotés de l'application informatique YTAX, réservés aux administrateurs.

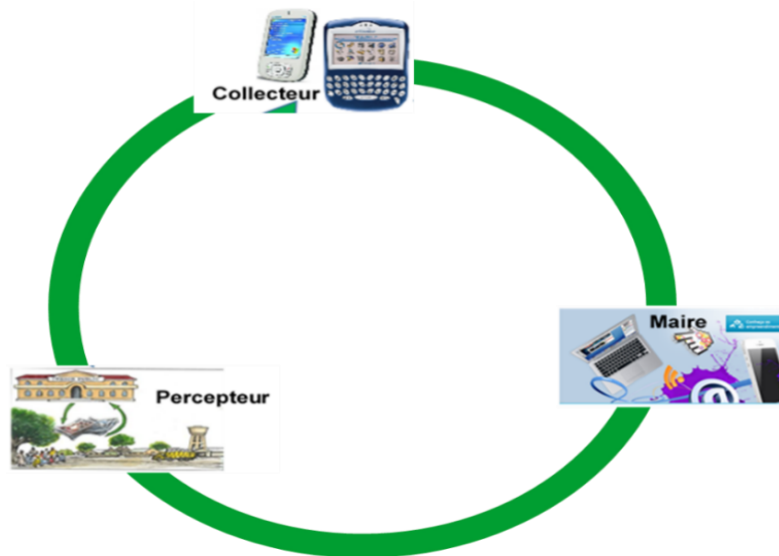
2 Interfaces



¹ Yelen Taxe en langue nationale ou transparence et lumière sur les taxes

❖ Mode de Fonctionnement

- Le collecteur, doté du terminal imprimante passe auprès des contribuables pour récupérer les taxes ,
- Le contrôleur, doté du téléphone portable, peut passer après le collecteur et effectuer l'effectivité de la collecte ,
- Le Percepteur, le Responsable Hall et Marché et le Maire, dotés d'ordinateurs peuvent assurer le suivi des opérations de collecte effectuées par chaque collecteur.



CHAPITRE IV

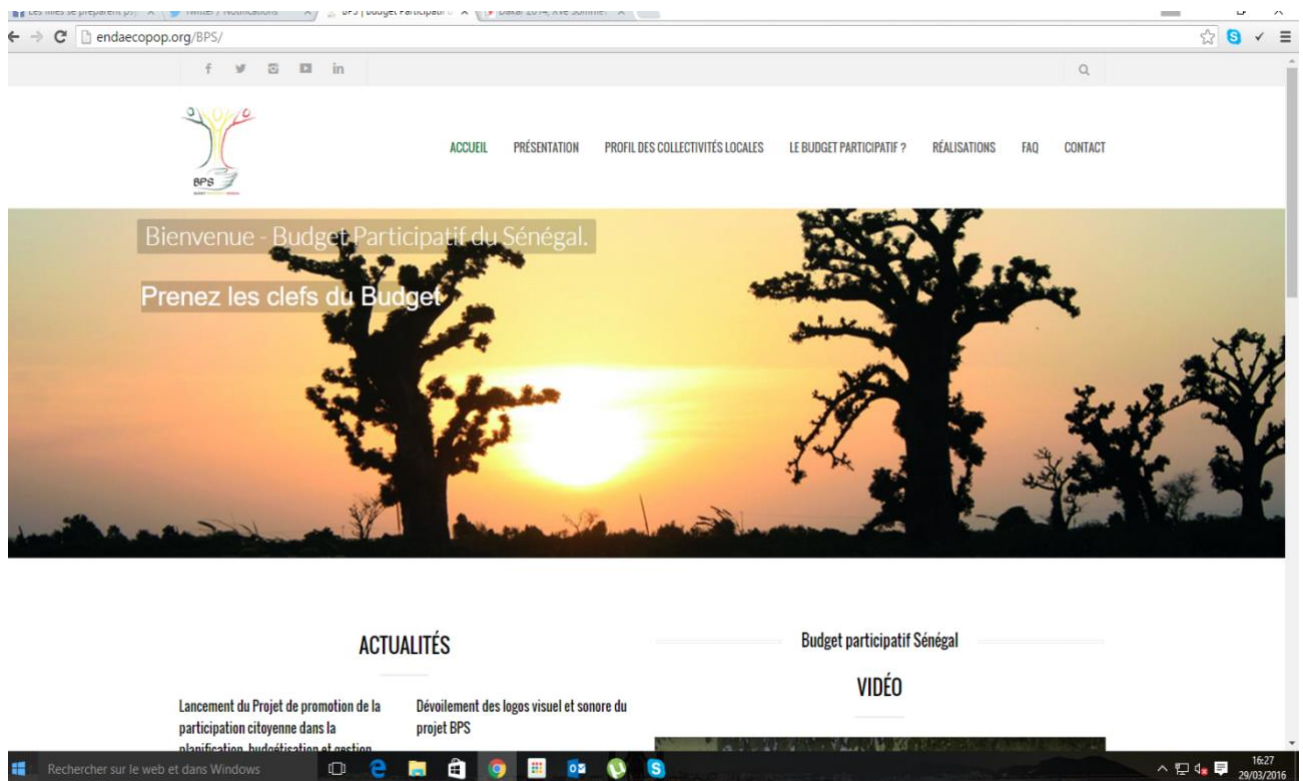
*Diffusion des enseignements et
institutionnalisation des acquis dans les
politiques publiques*

IV.1 SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX SUR LE BPS

❖ Site internet

Dans le cadre de la stratégie de communication du BPS, un site internet (www.budgetparticipatifsenegal.com) a été conçu pour mieux partager les informations.

De ce fait un premier site a été élaboré avec Joomla 3.0 ; mais ce site ne répondait pas aux nouvelles exigences technologiques et le design aussi n'était pas conforme. Aussi, une refonte du site a été effectuée dont le résultat final devra permettre d'avoir une visibilité du projet 24H/24, créer un réseau, communiquer facilement et rapidement.



Contenus des rubriques du site

PRESENTATION	PROFIL DES COLLECTIVITES LOCALES	LE BUDGET PARTICIPATIF ?	REALISATIONS	FAQ	CONTACT
<ul style="list-style-type: none"> Le contexte Les objectifs Les résultats attendus Contacts 	<p>Liste des communes bénéficiaires du projet BPS (sous forme de lien actif) incluant des informations de leur profil (nom, localisation, population, superficie,) ainsi que leurs principales priorités et problèmes majeurs). Ces informations seront sous forme de fiches descriptives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Définition, Cycle et étapes Les principes Projets identifiés/communes Critères de recevabilité Calendrier Perspectives 	<p>Liste des projets gagnants les plus populaires qui ont été intégrés au budget des collectivités locales.</p>	<p>Liste des questions récurrentes sur le BP accompagnées de leurs réponses.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Adresse Tel. Site web Formulaire de contact

❖ Réseaux sociaux

Une page Facebook et un compte Twitter ont été aussi créés pour partager les informations du site internet mais aussi pour plus être à l'écoute des publics cibles et interagir avec eux.

Page Messages Notifications 7 Statistiques Outils de publication Paramètres Aide

Ministère de la Gouvernance locale, du Développement, et de l'Aménagement du Territoire

Promouvoir la participation citoyenne dans la planification, budgétisation et gestion des affaires locales au Sénégal (Projet BPS)

Budget Participatif Sénégal Organisme gouvernemental

sous l'ancrage de : enda ecopop PNDL OSIWA DCT ONU FEMMES MOUVEMENT CITOYEN

Nous contacter J'aime déjà Message

Journal À propos Photos Mentions J'aime Plus

87 mentions J'aime 0 cette semaine Bachir Kanoute et 32 autres amis

2 portée(s) de publications cette semaine

Afficher le fil des Pages Consultez les publications d'autres Pages

Inviter des amis à aimer cette Page

Statut Photo/vidéo Offre, événement +

Écrivez quelque chose...

Budget Participatif Sénégal
Publié par Seydina Ousmane Boye [?] · 8 janvier ·

Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans

Promouvoir

CETTE SEMAINE

2 Portées de publications

1 Interactions avec la publication

0 Nous contacter

0 Clics vers le site web

Récent 2015

Discussion instantanée (Off)

Page Facebook du Projet Budget Participatif Sénégal

Avoir une page Facebook permet d'avoir une présence, générer de la visibilité sur le site internet, de créer une **communauté**, générer des « Fans », en faire des **ambassadeurs** pour le projet, réagir et masquer un « bad buzz » si par hasard des événements ou de fausses nouvelles venaient entachés la bonne marche des actions et réalisations sur le projet.



Page Twitter du Projet Budget Participatif Sénégal

Être présent sur Twitter permet aussi de développer notre réseau et communiquer de l'information liée aux activités du BPS.

Cela permet de faire de la veille sur ce qui se tweet sur le BPS, avec un hashtag #BPSenegal prévu à cet effet.

- Cela permet d'acquérir de nouveaux Adhérents,
- Générer du trafic sur le site Officiel du Projet BPS,
- Faire la promotion de nos événements entre autres.

Ainsi avec l'opérationnalisation de ce site, une vraie stratégie web sera mis en place (display, SEO, SEA, social media...). Cette action sera enrichie par un compte YouTube pour compléter l'information écrite et un bulletin d'information (Newsletter) pour retracer l'activités du projet pendant une période donnée.

👉 **LES AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION**

Des Dépliants, Kakemonos, banderoles, stiques collantes ont été aussi conçus pour accompagner la communication sur le projet.

IV.2 PARTAGE DES ENSEIGNEMENTS DU PROJET BPS A AFRICITE 2015

La Ville de Johannesburg (Afrique du Sud) a accueilli la 7^{ième} édition du Sommet Africités, dans la période du 29 novembre au 3 Décembre 2015. Cette rencontre africaine et internationale a été organisée par CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis) autour du thème « Construire le futur de l’Afrique avec ses populations : contribution du gouvernement local à la vision de l’Afrique 2063 ».

C’est dans ce cadre que s’est tenue une session sur la "**Budgétisation participative, inclusion sociale et droit à la ville**". Cette session s’est déroulée le mardi 1^{er} Décembre (09 h – 12h) Room dans la salle Ballroom 4 de Sandton Centre. Elle a été organisée par ENDA ECOPOP, en collaboration avec : Commission Inclusion Sociale de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CISDPDH), Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP), GIZ, OSIWA, Partenariat pour le Développement Municipal, Zimbabwe (PDM ESA), London University College (Grande Bretagne), Center for Social Studies - University of Coimbra (Portugal), Independent Authority for Participation of Tuscany Region – Florence (Italy), Banque Mondiale, FDL, Saha (Madagascar), ASSOAL Cameroun, Afroleadership, Comité des Droits de l’Homme et Développement-CODHOD (RD Congo).

Cette session était un temps fort de partage d’expériences sur le BP, d’apprentissage mutuel, mais également de réponse et positionnement des collectivités locales africaines dans la définition du nouvel agenda urbain mondial.



M.KANOUTE, Coordonnateur Exécutif de Enda ECOPOP, en compagnie de M. BADIANE de ONU HABITAT et M. COSSA de l’OIDP

La présidence de la session a été tenue par Monsieur Calisto **COSSA**, Maire de Matola (Mozambique), assurant la présidence tournante de l’OIDP, avec la Facilitation de Monsieur **Bachir Kanouté**, Coordonnateur Exécutif de ENDA ECOPOP et Point Focal de l’OIDP Afrique. La session a enregistré les visites et

communications particulières de Monsieur **Jean Pierre Elong Mbassy**, Secrétaire Général CGLU Afrique et **Monsieur Alioune Badiane**, Directeur Division des Programmes Onu HABITAT.

En rappelant le contexte de la tenue de la session, le Facilitateur de la session, M. Bachir Kanouté est revenu sur les objectifs majeurs ciblés, à savoir :

- Capitaliser et partager les avancées sur les actions concrètes sur le droit à la ville, la pratique du budget participatif et de la participation citoyenne en Afrique dans la perspective de la consolidation du droit à la cité ;
- Mettre en perspective les efforts déjà menées par les collectivités locales africaines avec les futurs enjeux du Sommet Mondial sur l’Habitat prévu en 2016 et de l’agenda de construction du futur africain (perspective 2063).

La parole a été ensuite donnée aux différents panélistes qui se sont succédé au présidium pour partager leurs expériences, faire des témoignages et formuler des orientations et recommandations autour de la thématique. Le pool de panélistes se présente ainsi qui suit :

- *Présentations des expériences de participation citoyenne et BP dans les contextes africains : état des lieux, pratiques, avancées et défis :*
 - Honorable Député Aida **MBODJ**, Présidente Conseil Départemental de Bambey, Sénégal.
 - Jules Dumas **NGUEBOU**, Coordinateur Général d’Assoal Cameroun
 - Honorable Mme **MWAMIKAZI** Baharanyi Espérance, Député Provincial et chef de Chefferie Sud Kivu RD Congo
 - Parfait **RANDRIANITOVINA** GIZ Madagascar



Les panelistes et co organisateurs de la session sur la "Budgétisation participative, inclusion sociale et droit à la ville"

Les différentes communications des panélistes et les nombreuses interventions du public qui ont suivi, ont favorisé un échange dynamique entre les participants aux horizons continentaux (Europe, Afrique, Amérique, Caraïbes), territoriaux (chefferie, communes, régions, pays) et professionnels (élus, techniciens, associatifs, société civile, etc.) divers et variés. Toutes les interventions ont cherché à prendre en charge la question de la représentation des villes africaines dans la définition du nouvel agenda urbain mondial. La gestion de la problématique soulevée a été analysée sous la perspective thématique « budgétisation participative, inclusion sociale et droit à la ville ».

ANNEXES :

Annexe 1 : Coupures de presses et liens électroniques sur la caravane.

Annexe 2 : TDR sur les activités conduites.

Annexe 3 : Feuilles de présences sur les activités.

Annexe 4 : Plan de suivi évaluation et de reporting.

Annexe 5 : Photo album sur la première phase des activités.